



Syria
Archéologie, art et histoire

83 | 2006
Hommage à Henri de Contenson

Notes d'archéologie et d'architecture orientales. 13 - Le Bâtiment Nord de Tepe Gawra XIII^e

Jean-Claude Margueron



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/syria/246>

DOI : 10.4000/syria.246

ISSN : 2076-8435

Éditeur

IFPO - Institut français du Proche-Orient

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2006

Pagination : 195-228

ISBN : 9782351590515

ISSN : 0039-7946

Référence électronique

Jean-Claude Margueron, « Notes d'archéologie et d'architecture orientales. 13 - Le Bâtiment Nord de Tepe Gawra XIII^e », *Syria* [En ligne], 83 | 2006, mis en ligne le 01 juillet 2016, consulté le 06 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/syria/246> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/syria.246>

NOTES D'ARCHÉOLOGIE ET D'ARCHITECTURE ORIENTALES
13 - Le Bâtiment Nord de Tepe Gawra XIII*

Jean MARGUERON
École Pratique des Hautes Études, IV^e section
Paris

Résumé – Une nouvelle approche du pseudo « temple Nord » du niveau XIII de Tepe Gawra, à partir d'une analyse fondée sur l'ensemble des données architecturales et archéologiques ainsi que sur les études antérieures, conduit à proposer une restitution inédite de l'organisation générale et du volume de ce bâtiment. Toutes les caractéristiques du bâtiment y trouvent leur signification. Quant aux autres bâtiments du niveau XIII, trop incomplets pour permettre une analyse aussi poussée, ils trouvent leur place dans l'organisation d'ensemble de cette phase grâce à une analyse des cotes d'altitude.

Abstract – A new investigation on the so-called « North Temple » of Tepe Gawra XIII, based on an analysis of all architectural and archaeological data and of previous studies, leads to offer a new restoration of this building and its organization. All features are explained. Concerning Gawra XIII, others buildings, actually too incomplete to be restored, can be explained in the general scheme of organization of this level by analysing elevations.

خلاصة – تقودنا المقاربة الجديدة للبناء المسمى بالمعبد الشمالي من مستوى جوارا ١٣، والتي اعتمدت على تحليل إستند على كافة المعطيات الأثرية والمعمارية من الدراسات السابقة، إلى تقديم إعادة للتنظيم العام للمبنى وكتلته، حيث تجد كل مميزات المبنى معانيها. أما في ما يخص المباني الأخرى للمستوى ١٣ فهي غير كاملة ولا تسمح لنا بتحليل معمق، إلا أنها تجد نفسها في التنظيم الكلي لهذا المستوى بفضل تحليل الارتفاعات.

La fouille stratigraphique conduite par E. A. Speiser et Ch. Bache (Université de Pennsylvanie) de 1931 à 1938 et qui a servi de référence pour la chronologie préhistorique de toute la Mésopotamie septentrionale a donné lieu à la publication de deux ouvrages ; le premier, sous la responsabilité du directeur, a rendu compte des niveaux les plus récents ¹ (I à VIII), le second, par les soins de A. Tobler ² qui n'avait pas participé à la fouille, de la partie la plus ancienne de la séquence (de IX à XX). On sait que cette situation a donné naissance à des incertitudes dans les données.

Depuis ces premières publications, plusieurs auteurs ont cherché à approfondir ou à transformer certaines des premières propositions. Les questions les plus étudiées ont touché à la stratigraphie ³ et aux

* Je remercie bien vivement Nicolas Bresch (NB) qui a réalisé nombre des plans de cette étude et Anne Horrenberger (AH) pour le traitement graphique des photographies, ainsi que J. O. Gransard-Desmond (JOGD) pour avoir réalisé à l'ordinateur le graphique de la fig. 6.

1. SPEISER 1935.

2. TOBLER 1950.

3. La dernière en date : BUTTERLIN 2002.

rites funéraires⁴. À l'exception de I. Kubba⁵ et de R. Eichmann⁶ ou d'E. Heinrich dans son histoire du temple⁷, on n'a accordé à l'architecture qu'une attention assez limitée et toujours sur des questions précises, non sur l'ensemble des données. Si aujourd'hui je veux présenter moi aussi une question particulière, je voudrais seulement marquer d'emblée que j'ai au cours de plusieurs études cherché à comprendre l'ensemble des données architecturales de ce site particulièrement riche sur ces questions⁸ et que cette connaissance d'ensemble sous-tend nombre des propositions que je vais présenter.

Ce sont quelques réflexions sur le « Bâtiment Nord » – généralement dénommé à tort « Temple Nord » – du niveau XIII de Tepe Gawra et sur l'interprétation que l'on peut avoir de l'ensemble de cette phase que je présente ici.

Parce que je me souviens des moments féconds passés avec toi à tell Ramad, du jour aussi où tu as su te souvenir d'un jeune archéologue en mal de chantier pour le diriger vers l'Euphrate, je voudrais te les offrir, cher Henri, toi qui a centré tes recherches sur ce Néolithique capable de produire, aux approches de l'ère historique, de véritables bijoux d'architecture comme ce bâtiment, si subtil, dont il semble pourtant que l'on ait rarement à ce jour saisi toute l'importance.

PRÉSENTATION D'ENSEMBLE DU NIVEAU XIII

Le niveau XIII de Tepe Gawra (**fig. 1**) apparaît en totale rupture avec le niveau XIV qui le précède dans le temps et sans rapport non plus avec le niveau XII-A qui le suit. Rien n'annonce dans la séquence XVIII-XIV les traits de l'organisation si particulière de ce niveau XIII et rien ne paraît en avoir perdu dans les strates suivantes. Cette constatation, indispensable en ce début d'étude, confère à ce niveau un caractère unique dans toute la séquence.

Les ruines retrouvées sur une superficie qui ne dépasse pas 700 m², en bordure orientale du site, sont disposées autour d'un espace à ciel ouvert d'une forme approximativement rectangulaire d'environ 15 m sur 13 m. L'épaisseur de la strate semble avoisiner le mètre si l'on se fie aux indications altimétriques reportées sur les plans (voir tableau – **fig. 6** – et étude détaillée ci-dessous). L'angle ouest du secteur dégagé est occupé par quelques fragments de murs qui ne dessinent aucun plan d'édifice compréhensible. Sur le côté sud-est, on trouve les restes d'un bâtiment dénommé « Sanctuaire Oriental »⁹ dont une bonne partie (la moitié au moins ?) a disparu dans l'érosion qui s'est exercée sur le rebord de la pente. Un autre édifice, appelé « Sanctuaire Central », de plan différent, mais tout aussi incomplet pour la même raison, s'étend sur le flanc nord-est de l'espace ouvert. Le long de la première partie du côté nord-ouest se dressait un troisième édifice, désigné comme « Temple Nord », dont le plan, cette fois complet (ou pratiquement), n'est pas identique aux deux précédents.

Le décor des façades des trois bâtiments a été particulièrement soigné : il a été réalisé à l'aide d'une série de redans à ressaut et rainure centrale régulièrement espacés et quelques portes (irrégulièrement

4. FOREST 1983.

5. KUBBA 1987 et 1998.

6. EICHMANN 1991.

7. HEINRICH 1982 ; et l'on voudra bien comprendre que dans un tel ouvrage l'auteur ne pouvait s'attarder sur l'analyse d'un seul bâtiment.

8. MARGUERON 1983, 1986a et b, 1991, et à paraître 1 et 2.

9. Dénomination maladroite étant donné sa position au sud-est de l'espace ouvert. On notera à ce propos l'illogisme de ces dénominations qui font intervenir deux notions différentes : une prétendue position par rapport aux points cardinaux et un emplacement caractérisé par le fait qu'il est entre les deux autres ; on aboutit ainsi à l'absurdité qui met les deux édifices les plus éloignés et qui sont en réalité face à face, l'un au nord, l'autre à l'est, c'est-à-dire à 90° ! Il est clair que, si on veut se référer à une position cardinale, il faut le faire à partir d'un point précis que l'on désigne expressément ; ici le seul point où placer la rose des vents est l'espace ouvert au centre du dispositif fouillé et construit, puisqu'il n'y a aucun autre point caractéristique pour ce niveau et les désignations auraient dû être « Temple nord-ouest » pour le Temple Nord, « Temple nord-est » pour le Temple central et « Temple sud-est » pour le Temple est. Les dénominations « Nord », « Central » et « Est » étant passées dans l'usage, je ne les changerai pas pour ne pas ajouter la confusion à l'incohérence, mais j'élimine le terme « Temple » qui n'a pas de raison d'être pour le remplacer par « Bâtiment ».

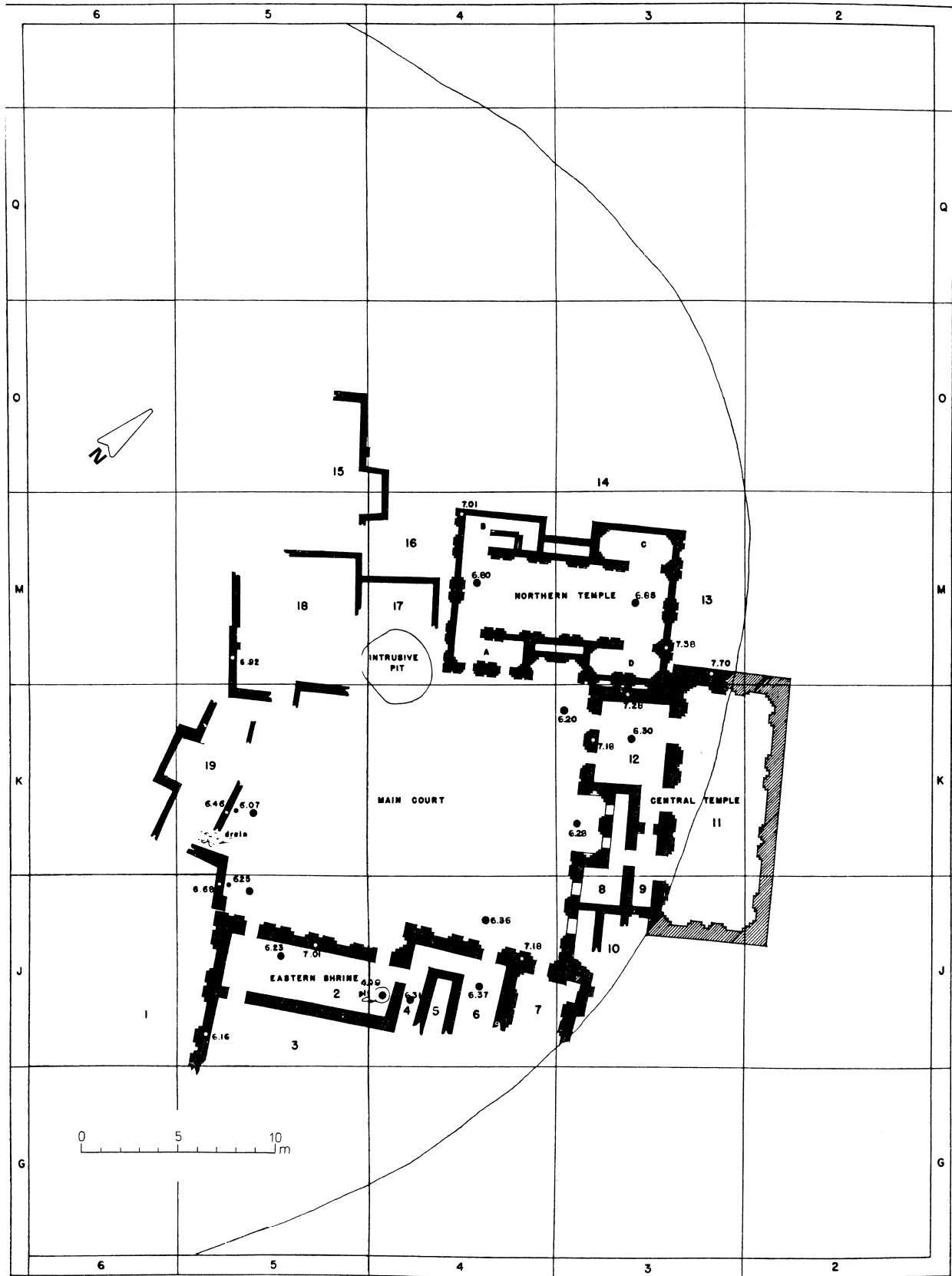


Figure 1 : plan du niveau XIII de Tepe Gawra (TOBLER 1950, pl. XI).

réparties) ; on y voit soit un signe de sacralité, soit une façon de faire jouer le soleil tout au long de la journée. Raisonnable en apparence, cette dernière explication n'est pas totalement satisfaisante, car, si le soleil venait effectivement caresser les façades des édifices nord et est, il n'en était rien avec l'édifice dit « oriental » dont la façade était orientée principalement vers le nord.

Seul le « Bâtiment Nord » peut se prêter à une analyse et à une proposition de restitution de son volume primitif ; en effet, les deux autres édifices sont si incomplets et toute tentative pour compléter le plan au sol se heurte à tellement d'hypothèses qu'il est impossible de partir d'une base assurée pour chercher à définir le volume ¹⁰.

La fonction de l'espace ouvert n'est pas, dans l'état de la documentation, facile à définir : une cour centrale ? une place ? Il est difficile d'en décider ; cependant, il semble qu'elle ne réponde pas à un plan préconçu d'organisation, du fait de l'irrégularité de son dessin au sol, conséquence sans doute d'une évolution par étapes et d'une implantation non contemporaine des différents bâtiments qui la jouxtent. En tout état de cause se pose le problème de son accessibilité ainsi que celui de sa relation avec le reste du niveau, malheureusement inconnu.

Aucune information n'apparaît dans le rapport de Tobler sur l'existence d'éventuelles fondations ; c'est une absence particulièrement étrange étant donné la qualité de la construction ! Il nous faudra nous pencher plus loin sur cette question.

LE BÂTIMENT SEPTENTRIONAL

Il convient de préciser dans un premier temps l'ensemble des données architecturales qui caractérisent cet édifice, qu'elles soient issues du rapport de fouille ou de l'analyse du plan ou des photos.

Deux plans différents

Le plan de cet édifice apparaît deux fois dans la publication de Tobler : une fois dans le plan général du niveau XIII ¹¹ (fig. 1) et une fois agrandi et hors contexte ¹² (fig. 2). Quelques différences affectent ces deux documents. Le premier ne laisse entrevoir aucune lacune de l'architecture, le second montre deux manques autour de l'espace B, un autre à l'extrémité nord-est du mur interne nord, et quatre touchant à des redans. On peut comprendre sans peine ces différences qui répondent à des

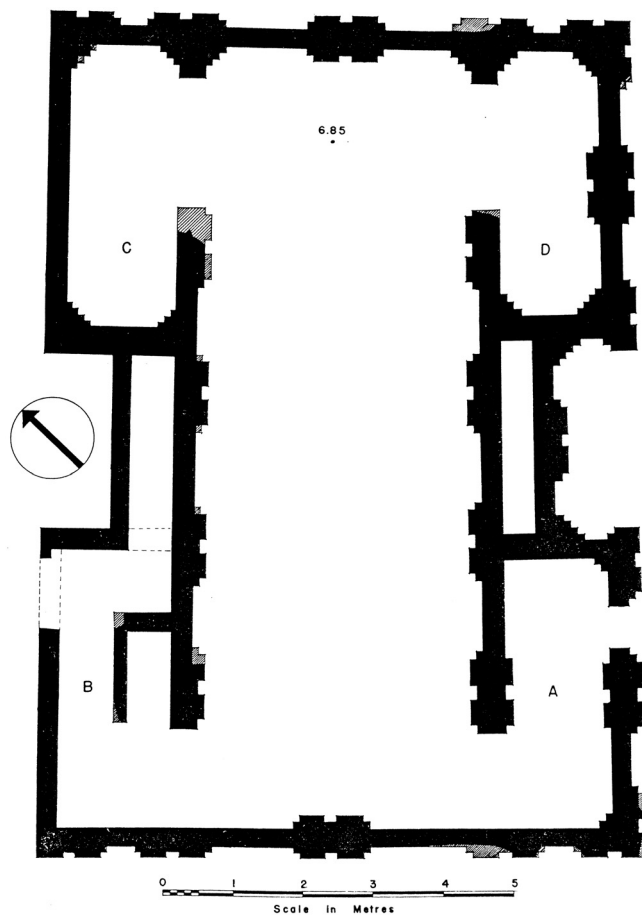


Figure 2 : plan du « Bâtiment Septentrional » du niveau XIII de Tepe Gawra (TOBLER 1950, pl. XII).

10. La première proposition se trouve sur le plan de la pl. XI par TOBLER 1950 qui complète, sans réelle explication et de façon hypothétique, le plan incomplet du « Bâtiment Central ». Les propositions graphiques de KUBBA 1987 et 1998 qui portent sur le « Bâtiment Central » et le « Bâtiment Oriental » ne reposent sur aucune argumentation, pas plus structurale que comparative, et sont à récuser, cf. MARGUERON à paraître 2.

11. TOBLER 1950, pl. XI.

12. TOBLER 1950, pl. XII.

compléments logiques apportés par étapes sur les plans et qui ne prêtent pas à discussion. En revanche, une différence plus curieuse touche au système d'accès : dans le plan du niveau XIII, deux portes ont été placées côte à côte à l'angle sud-est, chacune dans un intervalle entre deux contreforts, et Tobler ne présente pas cette solution comme assurée¹³ ; dans le document agrandi, il n'y a plus qu'une seule porte placée dans le premier intervalle après la grande niche et, à la place de la seconde, on trouve le tracé d'un mur normal entre deux contreforts. La photographie du monument¹⁴ n'apporte pas de solution claire.

Type d'édifice

Le « Bâtiment Septentrional » apparaît comme une unité structurale autonome, dégagée de toute dépendance ou de toute autre construction, à l'exception de son angle oriental qui est accolé à l'angle ouest du « Bâtiment Central ».

Dimensions

Les dimensions données par le texte de Tobler¹⁵ – 12,25 m sur 8,65 m – font penser à un bâtiment rectangulaire, ce qui ne traduit pas la réalité puisqu'il s'agit d'un trapèze ; R. Eichmann s'est attaché à conduire une étude métrique rigoureuse (**fig. 3a, b, c**) et les valeurs qu'il donne¹⁶ diffèrent de celles de Tobler et montrent en outre clairement les irrégularités du plan publié qui ont été seulement évoquées dans le rapport d'origine : les longs côtés mesurent 11,80 m au sud-est, 11,96 m au nord-ouest, les petits côtés – hors tout – 8,15 m au nord-est et 8,60 m au sud-ouest ; mais si l'on s'en tient à la face des murs sans les redans : 7,99 m au nord-est et 8,44 m au sud-ouest. Les différences qui viennent de ces méthodes de mesure – hors tout ou nu du mur avec un décor considéré comme surajouté – n'ont d'importance que par rapport à un éventuel tracé régulateur. Mais elles doivent surtout conduire à s'interroger sur la signification des redans : sont-ils un simple décor comme le veut Tobler¹⁷ (un simple placage en quelque sorte) ou sont-ils partie intégrante du mur (donc élément structural essentiel qui donne une épaisseur nouvelle au mur) ?

Nature du plan au sol

Le tracé du plan au sol montre (**fig. 2**) qu'au milieu des deux longs côtés, un renforcement de plus d'un mètre crée une sorte de grande niche, en sorte qu'aux extrémités est et ouest des deux longs côtés, le bâtiment apparaît comme saillant ; il ne s'agit cependant pas d'angle saillant, puisque les petits côtés ne sont pas affectés par cette particularité. Au total, aucun terme ne permet de définir la figure géométrique née de cette introduction de deux grandes niches sur les longs côtés, mais il convient de souligner le fait, car l'assimilation à un plan tripartite traditionnel n'est pas absolument évidente ; l'usage l'a d'ailleurs bien montré qui, en général, ne fait pas entrer cet édifice dans cette catégorie de monument. C'est une question qui sera reprise plus loin.

Une ou deux portes ?

Faut-il conserver la seconde porte du plan général (**fig. 1**) qui a disparu dans le second plan (**fig. 2**) ? La question peut se discuter, même si les auteurs (R. Eichmann, I. Kubba) ne l'évoquent pas, alors que

13. TOBLER 1950, p. 31.

14. TOBLER 1950, pl. XXXVIII-b.

15. TOBLER 1950, p. 30.

16. EICHMANN 1991, pl. 66, fig. 244 et 245.

17. TOBLER 1950, p. 31.

Tobler, tout en la posant, ne la résout pas¹⁸. Pour ma part, je conserverai la solution qui présente une seule porte, car celle où deux portes voisines donnent sur le même espace interne et en position dissymétrique sur une longue façade n'est corroborée par aucun autre exemple, à l'exception de la façade du « Bâtiment Central » qui paraît présenter la même particularité dans sa section septentrionale¹⁹, interprétation qu'il conviendrait de pouvoir confirmer ; quant au « Bâtiment Oriental », avec ses quatre portes, il semble privilégier un système de circulation particulièrement complexe et exceptionnel ; de plus, comme ces édifices sont incomplets, il est pratiquement impossible de les introduire dans une comparaison portant sur les modalités de circulation.

Bâtiment à axe coudé

Il faut remarquer que l'accès à ce bâtiment se fait selon le principe de l'axe coudé, ce qui n'est nullement habituel à Tepe Gawra où l'accès axial est systématiquement privilégié ; cet emploi fait penser à la pratique de la Mésopotamie méridionale.

Organisation spatiale interne

L'organisation interne est fondée sur le principe de l'espace central allongé qui occupe toute la longueur de l'édifice (**fig. 2 et 3**) (presque 11 m sur 4 m) avec dépendances sur chacun des côtés : aux angles, quatre pièces rectangulaires allongées (env. 3,80 m sur 1,80 m, mais avec des différences de l'une à l'autre) situées de part et d'autre des grandes niches externes s'ouvrent largement sur l'espace central par des baies de 1,40 à 1,80 m placées aux extrémités des longs murs internes. Ce parti ne reproduit pas de façon fidèle le plan tripartite traditionnel et l'on peut se demander s'il faut l'inclure dans cette catégorie ; c'est pourtant ce que j'ai fait chaque fois qu'il m'a été donné d'en parler²⁰.

Un aménagement particulier en B ?

Aucun aménagement spécifique, s'apparentant ou non à une division interne, n'a été retrouvé dans le « Bâtiment Septentrional », sauf dans la pièce B. Là, un mur d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur qui démarre à la hauteur du grand mur intérieur amorce une division en deux parties de la pièce dans le sens de sa longueur ; mais au bout d'un mètre cinquante, il se retourne à angle droit vers le sud-est et rejoint le grand mur intérieur ; on obtient ainsi une petite pièce mesurant 0,60 x 1,30 m en cul-de-sac, puis une seconde pièce de 0,70 m de large qui débouche, elle, sur un espace de 1,50 x 0,90 m. Tout cela paraît bien petit pour des pièces à vivre. Tobler y voyait un secteur pour stocker des offrandes²¹.

Deux lacunes en B (fig. 2)

Le mur extérieur à l'angle nord de B manque sur près d'un mètre ; de même paraît aussi absente la section du mur qui limite l'espace B au nord-est entre le fond de la niche et le grand mur intérieur. Le rapport ne donne aucune explication et la seule photographie publiée lisible sur ce point²² ne donne pas la solution : on peut sans doute y reconnaître des lacunes accidentelles.

18. TOBLER 1950, p. 31. Rappelons que la participation de Tobler à la fouille de Tepe Gawra s'est limitée à l'avant-dernière campagne – la sixième – (enregistrement et photographie) et à la dernière – la septième – en tant qu'assistant et chargé de la photographie ; il a été conduit à publier des documents qu'il n'avait pas fouillés lui-même et à l'élaboration desquels il n'avait pas participé, même s'il était membre de l'équipe lors de la fouille du niveau XIII.

19. Les ouvertures de la section méridionale de cette façade paraissent plutôt avoir été des fenêtres si on en croit le dessin.

20. Cf. MARGUERON 1986a, p. 353 et fig 1 ; 1992 col. 1126 (étude où je ne l'ai pas considéré comme un temple).

21. TOBLER 1950, p. 31.

22. TOBLER 1950, pl. XXXVIII-b.

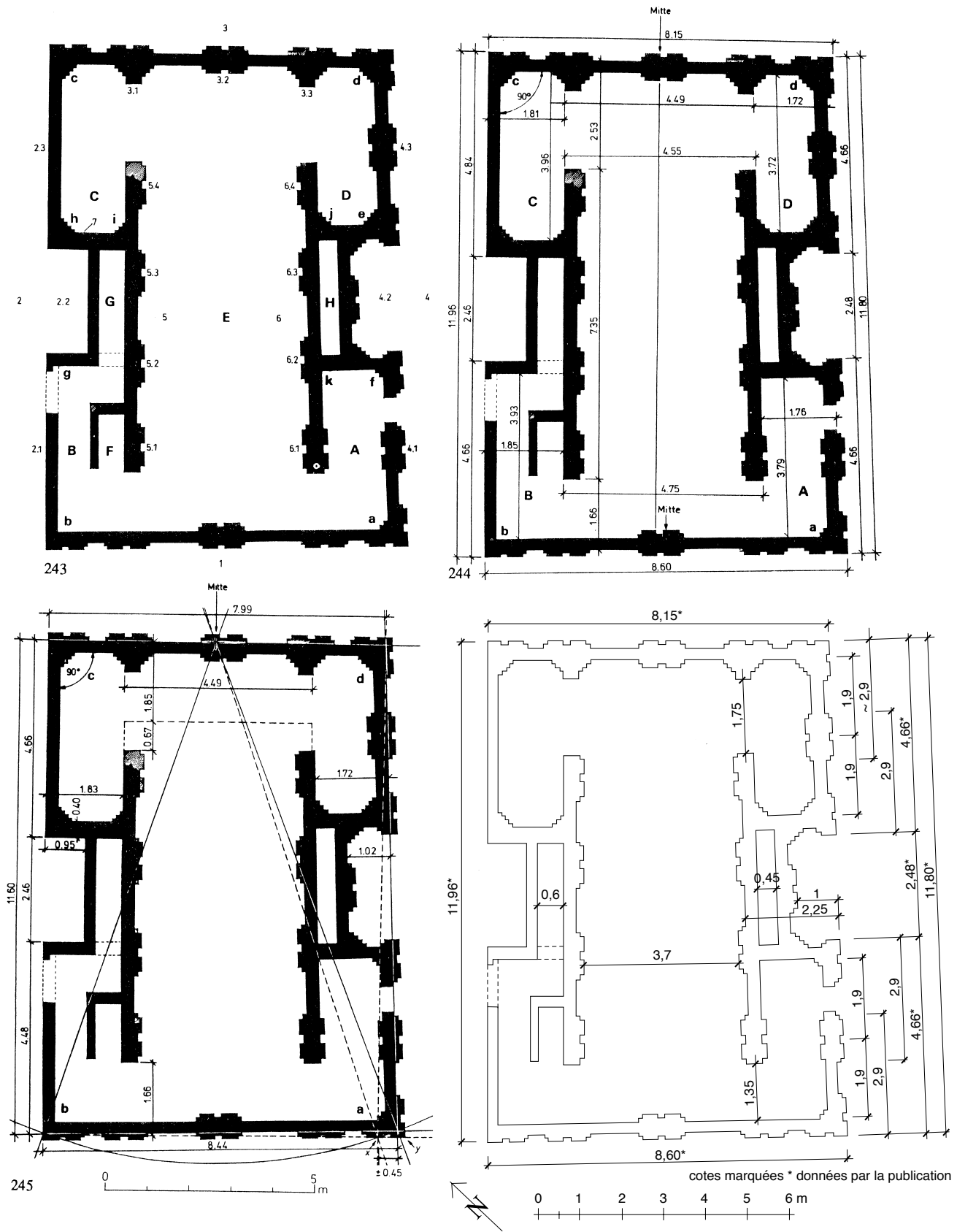


Figure 3 : analyse métrique du « Bâtiment Septentrional » ; a, b et c d'après EICHMANN 1992, fig. 243, 244 et 245 ; d. analyse des symétries de la façade.

Décoration architecturale externe

Elle ne concerne que les façades nord-est, sud-est et sud-ouest ; la quatrième en était dépourvue. Elle est constituée de redans à ressaut avec rainure centrale placés à intervalles parfois irréguliers : cinq contreforts sur les petites façades, sept sur la grande ; aux angles, les contreforts de chaque face se confondent. On notera que ce décor existe même quand une partie de la façade a été occultée par un autre édifice : la partie est de la façade méridionale est ainsi cachée par l'angle nord-ouest du « Bâtiment Central ».

Décoration architecturale interne

Une décoration architecturale a été réalisée sur les longs et petits murs de l'espace central, et dans les pièces A et D ; si, en C, une amorce de décor existe dans les angles internes, le secteur B, lui, en est totalement dépourvu. Il s'agit ici encore, comme à l'extérieur, de redans à ressaut et rainure centrale, sauf dans les angles internes des pièces A, C et D, ainsi qu'à l'extrémité nord-est de la grande salle centrale, où une sorte de contrefort angulaire à degrés masque l'angle de la pièce en renforçant la maçonnerie.

Épaisseur des murs

Les murs principaux ont normalement une quarantaine de centimètres d'épaisseur (briques de 36 x 18 x 9), très rarement moins ; cependant, là où ils sont pourvus d'un redan sur une seule face, ils atteignent au moins (et dépassent parfois) une cinquantaine de centimètres, et de 60 à 70 cm quand redan externe et redan interne sont placés en opposition. Comme ces redans rythment trois des façades extérieures et les deux longs murs intérieurs, cela revient à avoir à ces endroits des murs qui font au minimum 50 à 60 cm d'épaisseur, parfois plus.

Hauteur restante des murs

D'après les plans, l'altitude du sol intérieur se trouvait à 6,80/6,85 m²³ et le sommet des murs du « Bâtiment Nord » entre 7 m et 7,38 m²⁴ ; cela donne une hauteur restante maximale mesurée d'une cinquantaine de centimètres ; cependant, le sommet des murs du « Bâtiment Central » semble s'élever, à proximité du « Bâtiment Nord », à 7,70 m, ce qui laisserait 85 cm comme hauteur du niveau sous le nivellement de la strate XIII. Mais on ne peut s'arrêter à ce premier constat : la question sera reprise de façon plus détaillée ci-dessous et réintroduite dans les caractéristiques réelles du niveau XIII.

Organisation structurale

Deux traits définissent l'organisation structurale de ce bâtiment (**fig. 2**) :

- la présence des murs longs, les portées qu'ils définissent et la présence de bas-côtés, données qui mettent l'accent sur un plan de type tripartite, même s'il n'est pas strictement conforme au modèle de base ;
- le jeu des redans qui forment autant de points de renforcement des charges verticales : il faut tenir compte de leur répartition dans une explication d'ensemble du monument.

Les deux fausses pièces (fig. 2) : une anomalie structurale ?

Une anomalie apparente doit être signalée ici : la grande niche médiane de la façade sud-est, tout comme celle de la face nord-ouest, possède un mur de fond qui est indépendant des deux longs murs

23. TOBLER 1950, pl. XII

24. *Ibid.*, pl. XI.

intérieurs ; ce mur de fond de niche jouxte à une quarantaine de centimètres (soixantaine pour la face nord-ouest) le mur intérieur du bâtiment ; quant aux murs des petits côtés des niches, ils rejoignent les murs intérieurs ; de sorte que se sont créés deux espaces rectangulaires (env. 2,75 x 0,40 m pour la façade sud-est et 2,30 x 0,60 m pour la façade nord-ouest) entièrement fermés qui apparaissent comme des « fausses pièces » dont la raison paraît énigmatique. L'explication de Tobler, sur cette question²⁵, n'est guère convaincante puisqu'il n'y voit que la recherche d'un effet esthétique par la diminution de la profondeur de la niche.

PROBLÈMES ET QUESTIONS

La présentation des données retenues pour le niveau XIII et pour le « Bâtiment Septentrional » permet de définir, en les sériant selon qu'ils ressortissent à la technique, à la pensée, à la fonction ou à l'organisation globale de l'espace, les problèmes essentiels qui doivent être résolus pour obtenir une vision claire et aussi proche que possible de la réalité antique de cet ensemble exceptionnel.

Problèmes techniques d'architecture

- Comment comprendre les murs de la pièce B ?
- Les deux « fausses pièces » derrière les grandes niches des façades : si l'espace ainsi créé et rendu stérile – inutile en quelque sorte – ne pouvait être rendu à la salle centrale, il aurait été tout à fait possible de l'utiliser pour approfondir la niche sans porter atteinte à l'organisation structurale, ni même à l'esthétique ; se pose alors la question de la raison d'être d'un tel système.
- Pourquoi le décor architectural n'est-il pas systématiquement installé sur tous les murs intérieurs et extérieurs ?
- Peut-on comprendre l'absence apparente de fondations ? Le texte de Tobler est totalement muet sur cette question.
- L'absence de seuils entre l'espace extérieur et les édifices est-il crédible ?

Problèmes de pensée architecturale

- Les variations de longueur des différents côtés permettent-ils d'envisager l'existence d'un tracé régulateur ?

Problème de fonction

- Sur quelles bases repose la fonction de temple habituellement attribuée à chacun des trois édifices ?

Problème de l'organisation de l'espace du niveau XIII

- Comment se fait-il que, dans la longue séquence stratigraphique de Tepe Gawra, seul le niveau XIII mette en avant une organisation centralisée avec, autour d'un espace à ciel ouvert, des édifices, différant profondément de ceux qui ont précédé ou qui ont suivi, même si l'un, au moins, est apparenté à la série tripartite ?
- Pourquoi le « Bâtiment Septentrional » et le « Bâtiment Central » se jouxtent-ils angle contre angle ? S'agit-il d'une maladresse d'implantation ou bien l'organisation de l'ensemble construit l'exigeait-il ?
- Quels liens structurels et fonctionnels peuvent exister entre ces différents bâtiments ?
- Peut-on définir un ordre dans l'édification des différents bâtiments ?

25. TOBLER 1950, p. 31.

INTERPRÉTATIONS ANCIENNES À NE PAS RETENIR

La question de l'identification du « Bâtiment Septentrional » avec un temple

Dès la mise au jour du niveau XIII, l'identification des trois édifices, dont le « Bâtiment Nord », avec des sanctuaires a été avancée comme une évidence. C'était la tendance de l'époque : tout monument d'une certaine qualité était considéré comme un temple. Depuis, peu de spécialistes, à l'instar d'O. Aurenche²⁶ et J.-D. Forest²⁷, ont récusé cette attribution. Je ne peux reprendre ici la totalité des appréciations sur cette question et je veux seulement rappeler que le plus souvent, c'est sur la base de la forme du monument ou de caractéristiques architecturales complémentaires (décor, peinture...) que l'archéologie attribue la fonction sacrée.

J'ai, dans plusieurs études²⁸, expliqué pourquoi il était impossible de s'appuyer sur la forme architecturale pour identifier des temples ; j'ai cherché par ailleurs à reconnaître des signes de sacralité qui autorisent une identification. La dernière²⁹ a porté sur l'analyse des édifices tripartites des niveaux XII-VIII de Tepe Gawra : il s'agissait de savoir si un seul d'entre eux pouvait avoir été un temple. Ma conclusion a été totalement négative : pas un seul plan tripartite de cette séquence stratigraphique ne peut être considéré comme celui d'un sanctuaire.

Bien entendu, puisque l'on note une rupture stratigraphique (cf. ci-dessous) entre les niveaux XIII et XII, cette conclusion ne peut pas être tirée vers le haut et il faut s'interroger sur les édifices du niveau XIII de façon totalement indépendante. Mais nous nous en tiendrons au « Bâtiment Septentrional » puisque les lacunes des deux autres ne permettent pas de connaître la façon dont ils étaient équipés. Et, compte tenu de mes précédentes démonstrations, je ne veux pas développer tous les détails de l'argumentation, renvoyant le lecteur désireux d'approfondir la démarche analytique aux articles déjà cités.

Tout d'abord, la morphologie de l'édifice : le plan tripartite tire son originalité de son organisation structurale et non d'une quelconque fonction. Le plan au sol se présente ici avec un accès coudé, alors que les autres occurrences d'un bâtiment de type tripartite à Tepe Gawra le donnent avec un accès très normalement axial : cette différence est d'une grande importance, car elle implique – s'il s'agit d'un sanctuaire – deux façons différentes d'y aborder la divinité, ce qui est difficilement acceptable dans une continuité culturelle.

Puisque la morphologie d'une construction ne permet pas d'identifier à coup sûr un sanctuaire, il convient de trouver d'autres critères. Me fondant sur l'organisation de temples connus à l'époque historique et sur des textes, j'ai reconnu dans tous les sanctuaires trois parties fondamentales : le vestibule, le lieu de l'offrande et l'emplacement du siège du dieu. Le vestibule (ou la porte) à lui tout seul ne peut donner une identification, car il reste dans l'ordre du trait architectural courant et non spécifique : toute maison, tout édifice doit avoir une entrée, équipée ou non d'un vestibule. En revanche, la documentation tant iconographique qu'architecturale de l'époque historique et certains textes montrent bien qu'il existe une relation très étroite entre la table d'offrande (souvent dénommée à tort autel) et l'emplacement du trône du dieu : la première est placée dans l'axe majeur de la salle, face au podium adossé contre le mur du fond qui supportait l'effigie du dieu (ou son trône, ou son symbole). Était ainsi réalisée une interface entre ces deux points, une association fondamentale qui assurait la base du culte et symbolisait la relation entre l'homme et son dieu, au service duquel il était consacré.

Le critère archéologique de reconnaissance d'un temple repose donc sur cet ensemble « table d'offrande/trône du dieu », normalement marqué matériellement par des éléments d'architecture ; la

26. AURENCHÉ 1981, p. 224.

27. FOREST 1999, cf. Introduction, p. 1-3 où il ne parle pas spécifiquement de Gawra XIII, mais du moment d'apparition des premiers temples selon une approche que je ne peux suivre en aucun cas. Cf. aussi FOREST 2001.

28. Cf. par exemple MARGUERON 1991, 2005.

29. MARGUERON à paraître 1.

relation de ces deux éléments avec le vestibule vient compléter l'organisation spatiale caractéristique d'un territoire sacré. Trouver en fouille cet ensemble suffit à identifier un sanctuaire.

L'absence de l'un des deux éléments rend l'identification plus problématique ; cependant, si le podium adossé est présent dans une position caractéristique, la probabilité que le lieu ait servi de sanctuaire est encore assez forte, l'absence de la table d'offrande pouvant s'expliquer si elle a été remplacée par un équivalent mobile qui aurait disparu. En revanche l'inverse, est invraisemblable : une table d'offrande sans base de trône rend tout à fait incertaine l'attribution, car le point le plus important d'un sanctuaire est le lieu où se trouve le dieu et celui-ci ne peut se présenter que dans une forme d'apparition et en position surélevée au fond de la salle.

À partir de tels critères, qu'en est-il du « Bâtiment Septentrional » ? Le constat est simple : il ne contient ni podium adossé ayant pu servir de base de trône au milieu du petit côté nord-est opposé à l'entrée, ni table d'offrande dans l'axe médian face au milieu du mur qui aurait dû recevoir le podium. La conclusion est donc logique selon cette démarche : il ne peut s'agir d'un temple. Un détail architectural vient confirmer l'impossibilité d'intégrer l'organisation spatiale du culte dans cette salle : au milieu du petit côté nord-est qui aurait dû recevoir le podium se trouve un redan bien saillant qui ne laisse aucune possibilité pour adosser un podium et contre lequel il est déraisonnable d'appliquer une effigie ou un symbole, car il y aurait superposition de motifs et d'objets différents et non mise en valeur de l'un par l'organisation d'un cadre³⁰.

Puisque l'on en vient à récuser la fonction de sanctuaire, peut-on proposer une autre destination ? Faut-il se rabattre alors sur l'idée d'un édifice qui, entrant malgré quelques différences dans la série des édifices tripartites des niveaux antérieurs, aurait une simple fonction domestique ? La réalité est peut-être différente et il y aura lieu de revenir sur cette question.

Les restitutions existantes

Quelques restitutions ont été tentées. La plus ancienne à ma connaissance a été réalisée par E. Heinrich³¹ (**fig. 4a**). Celui-ci n'a guère explicité les raisons qui l'ont conduit à proposer précisément ce volume, mais l'article met bien en valeur que sa pensée était dominée par l'idée de prototypes en bois et c'est sans doute ce qui l'a empêché de voir que les superstructures qu'il envisage étaient irréalistes en architecture de terre, car les parties hautes ne pouvaient résister à une pluie un peu violente.

Celle de Piggott³², qui concerne l'ensemble du niveau, n'est pas importante parce qu'elle semble plus une vision d'artiste qu'une analyse scientifique (**fig. 4b**) ; ainsi, dans le « Bâtiment Nord », le dessinateur n'a pas tenu compte de la niche de la façade, ni de celle de la face arrière ; de plus, il donne des formes purement imaginaires aux deux autres édifices.

Plus récemment, I. Kubba³³ a présenté de l'ensemble du niveau XIII un curieux dessin, qui paraît s'apparenter à une axonométrie, mais qui pourrait aussi n'être qu'une tentative pour prolonger le profil des redans non pas en hauteur, mais en dessous de la ligne du sol (**fig. 4c**) ! Cette tentative, qui ne mérite pas un long commentaire, doit être rejetée pour les raisons suivantes :

- la moitié du « Bâtiment Central » et les deux tiers du « Bâtiment Oriental » sont entièrement inventés et rien ne justifie les tracés complémentaires de ces édifices.
- les proportions ne sont pas respectées : le « Bâtiment Nord » devient tout petit, le « Bâtiment Central » beaucoup plus grand et le « Bâtiment Oriental » immense ; les hauteurs de chacun d'entre eux

30. Sur ce point, il me paraît difficile de suivre l'opinion de R. Eichmann qui semble ne pas trouver gênant ce redan pour installer un podium adossé, dont il reconnaît l'absence archéologique, cf. EICHMANN 1991, p. 97 et n. 789.

31. HEINRICH 1950, fig. 18. Curieusement, cette restitution n'a pas été reproduite dans HEINRICH 1982.

32. PIGGOTT 1961.

33. KUBBA 1987, p. 277, fig. 5-011, reproduit encore dans KUBBA 1999, fig. 5.011 alors qu'une restitution normale apparaît à la fig. 2.079 du même ouvrage.

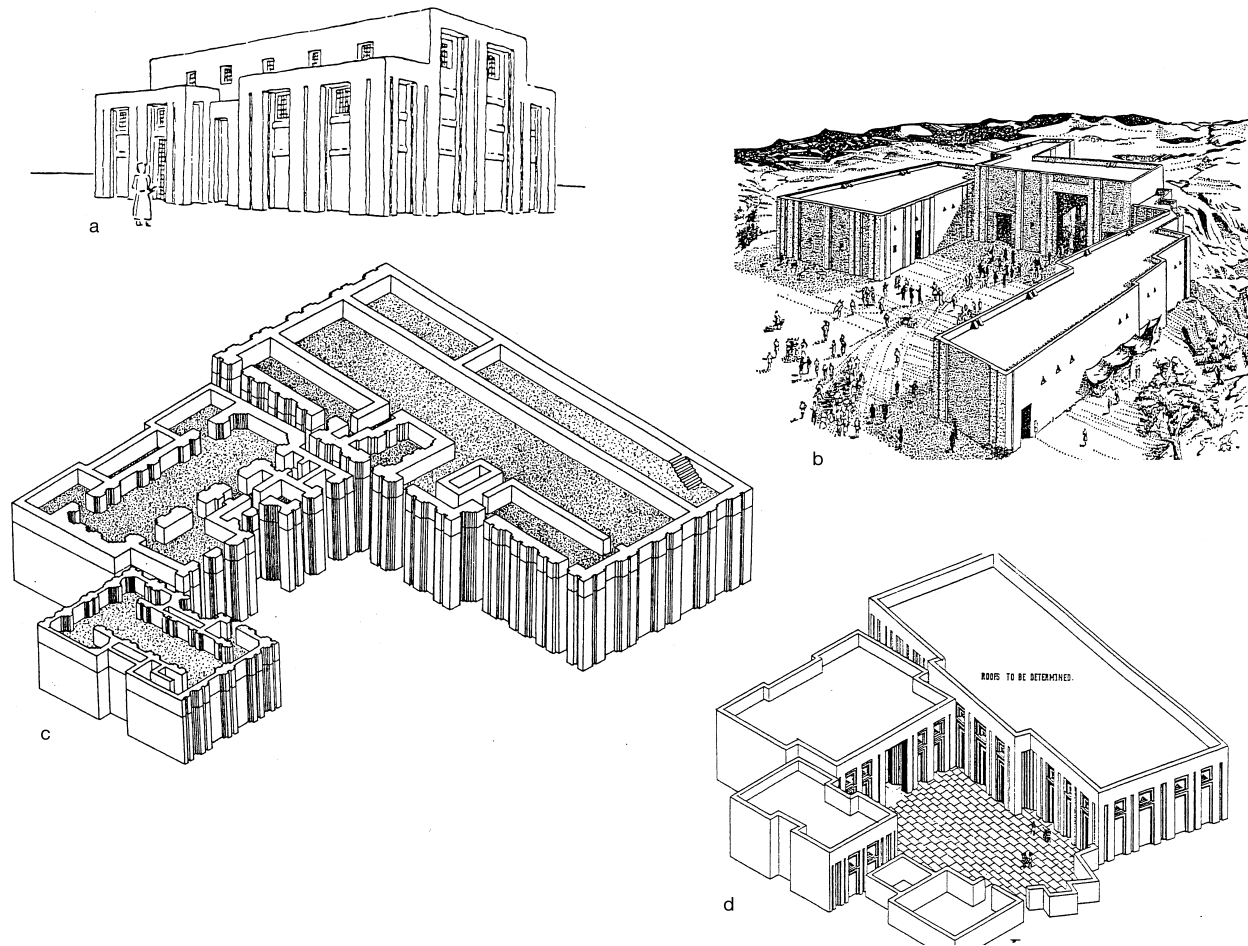


Figure 4 : quelques restitutions : a. HEINRICH 1950, fig. 18 ; b. PIGGOTT 1961 ; c. KUBBA 1987, fig. 5-011 ; d. KUBBA 1998, fig. 2.079.

augmentent au fur et à mesure qu'ils s'éloignent du premier plan, comme si l'auteur avait voulu faire un effet de perspective inversé !

– même si l'auteur a voulu placer au sommet de ses reconstructions un plan au sol avec départ des murs et non pas une terrasse (ce qui n'est pas prouvé), c'est bien une terrasse que le lecteur voit ; il ne peut que s'étonner alors de constater que les murs extérieurs et intérieurs des constructions émergent de cette terrasse avec tout le décor des redans à ressaut et rainure centrale qui, en aucun cas, ne peuvent exister dans la partie supérieure d'une construction ; tout comme les « fausses pièces » ne pouvaient apparaître au sommet des murs.

– aucune ouverture n'est prévue pour la lumière, ce sont donc des bâtiments dont les habitants vivaient dans le noir !

– des tracés défectueux (séries de verticales non parallèles) rendent bancal la façade du « Bâtiment Oriental ».

– l'escalier qui a été placé sur la terrasse (restituée) du « Bâtiment Oriental » (on se demande bien pourquoi d'ailleurs !) présente la particularité de déboucher sur un plan horizontal qui se transforme en mur vertical car il y a eu confusion de traits ! On se croirait dans ces exercices de dessinateur, tels ceux de Maurits C. Escher qui s'est ingénié, par des manipulations de lignes, à créer de fausses réalités et de fausses perspectives³⁴.

34. Cf. par exemple dans M. C. ESCHER, *M. C. Escher, l'œuvre graphique*, Cologne, Londres, Paris, Taschen 2001, les figures 67, 74, 75 et 76.

On le voit, cette restitution n'exprime rien de réel ; elle est une fausse illusion de volume et il faut totalement récuser ce genre ³⁵. On ajoutera que toute tentative de restitution exige une démarche explicative qui fait totalement défaut dans les deux volumes de cet auteur. Quant à l'axonométrie parue dans l'étude de 1998 (fig. 2.079) (**fig. 4d**), elle n'est pas plus expliquée que l'autre et elle offre des anomalies absolues dans l'organisation des couvertures. D'ailleurs, l'ensemble de la documentation graphique de ces deux ouvrages est plaqué à la fin du texte, le plus souvent sans explication sur le *modus operandi* et n'est même pas toujours annoncé dans le texte.

Y A-T-IL EU UN TRACÉ RÉGULATEUR ?

La question de l'existence d'un tracé régulateur a été abordée par plusieurs auteurs. Il faut rappeler, avant de les présenter, que le plan du « Bâtiment Septentrional », comme l'a parfaitement mis en évidence R. Eichmann dans sa remarquable étude ³⁶, n'est pas parfaitement régulier. Si, avec 16 cm, la différence de longueur entre les deux longs côtés est assez faible (env. 1,2 %) ³⁷, celle qui affecte les petits côtés, avec 45 cm, est beaucoup plus forte (entre 5 et 6 %). On ne peut sous-estimer l'importance de cette différence dans une affaire de tracé régulateur puisque c'est toute la question de la précision des mesures dans l'Antiquité – ou de la fidélité des relevés des archéologues – qui est en question. R. Eichmann ne s'y est pas trompé, puisqu'il a cherché l'origine de cette différence, ce que n'a pas fait I. Kubba dans les cas qu'il présente ³⁸, ni J.-D. Forest dans l'étude qu'il a consacrée à certains tracés préhistoriques ³⁹.

Les propositions de Kubba

Il n'y a pas lieu de s'y attarder, car aucune conclusion n'est possible à partir de tracés réalisés sur un plan aux angles systématiquement redressés ⁴⁰ ou bâti à partir de murs restitués ⁴¹.

L'analyse de R. Eichmann

Il n'est pas question de reprendre ici les données de la pénétrante analyse de R. Eichmann ⁴², car la précision de la démarche et la logique de la pensée rendent certaines la plupart de ses conclusions ; je reproduis seulement trois des plans (**fig. 3a, b, c**) qui accompagnent son analyse ⁴³ en rajoutant un complément de mon cru qui met en lumière les symétries de la façade (**fig. 3d**). Je partage pleinement son souci de partir des mesures exactes et non d'approximations, d'établir la valeur des anomalies constatées, de chercher les raisons de celles-ci. Je suis d'accord aussi avec la démonstration d'une planification architecturale à l'époque de Gawra XIII, l'existence d'un principe de symétrie, même si la traduction finale n'est pas exacte et si de nombreuses dissymétries de détail sont observables dans l'ensemble du « Bâtiment Septentrional » ; sur l'aptitude des constructeurs à tracer au sol des angles droits, même si un seul des angles intérieurs mesure exactement 90° ; sur la mise en œuvre de briques standardisées ; sur l'utilisation de modules de 0,89 m et de sa moitié qui pourrait correspondre à une coudée. Je ne reviens pas sur toutes ces données que l'on peut considérer comme bien établies. J'ai tendance à partager aussi son idée de l'existence d'une erreur dans le report des mesures sur le terrain,

35. Il doit partir aux oubliettes, tout comme les documents dont j'ai fait l'analyse dans MARGUERON à paraître 1.

36. EICHMANN 1991.

37. Je donne des valeurs approximatives parce qu'elles sont différentes selon que le rapport est calculé à partir de la plus grande ou de la plus petite dimension.

38. Aussi bien dans KUBBA 1987 que dans KUBBA 1998.

39. FOREST 1991.

40. KUBBA 1998, fig. 5-024.

41. KUBBA 1998, fig. 5-023, 5-026.

42. EICHMANN 1991, p. 96-99.

43. EICHMANN 1991, Taf. 66, fig. 243, 244, 245.

qui correspondrait justement à la valeur d'une coudée, mais j'aurais peut-être une autre explication pour cette erreur, sans être pour le moment totalement assuré d'avoir raison. La conclusion est claire : malgré quelques irrégularités qu'il ne faut pas négliger, car elles ont un sens ou une explication, il y avait un tracé régulateur à la base de la réalisation de ce monument.

On voit toutes les conséquences qu'une telle certitude nous apporte sur le haut niveau de la pensée architecturale des constructeurs de la fin de l'époque d'Obeid.

La question de la trame régulée

Dans la mesure où le canevas modulaire proposé par R. Eichmann est un outil de la pensée et non pas un mode d'implantation du plan sur le terrain, on peut le suivre sans hésiter sur l'existence chez les constructeurs d'une conceptualisation qui est en même temps une abstraction du projet. En revanche, penser, comme il semble que le fait Kubba, que la trame modulée servait à implanter le tracé de l'édifice sur le terrain avec tous les angles qu'il définit dans tous les sens, est totalement irréaliste, car il faudrait expliquer comment les constructeurs procédaient matériellement

Un tracé $A\sqrt{2}$?

Dans la recherche d'un tracé régulateur, on peut utiliser la technique des reports de longueur à l'aide d'un compas et jouer sur les notions de diagonale d'un carré et de diagonale rabattue. C'est une technique que j'ai utilisée pour nombre de bâtiments, de l'époque historique en particulier, et qui a toujours donné des résultats remarquables. J'ai donc appliqué cette démarche au « Bâtiment Septentrional » de Tepe Gawra : les résultats ont été étrangement satisfaisants, mais sans atteindre la rigueur attendue (**fig. 5a**).

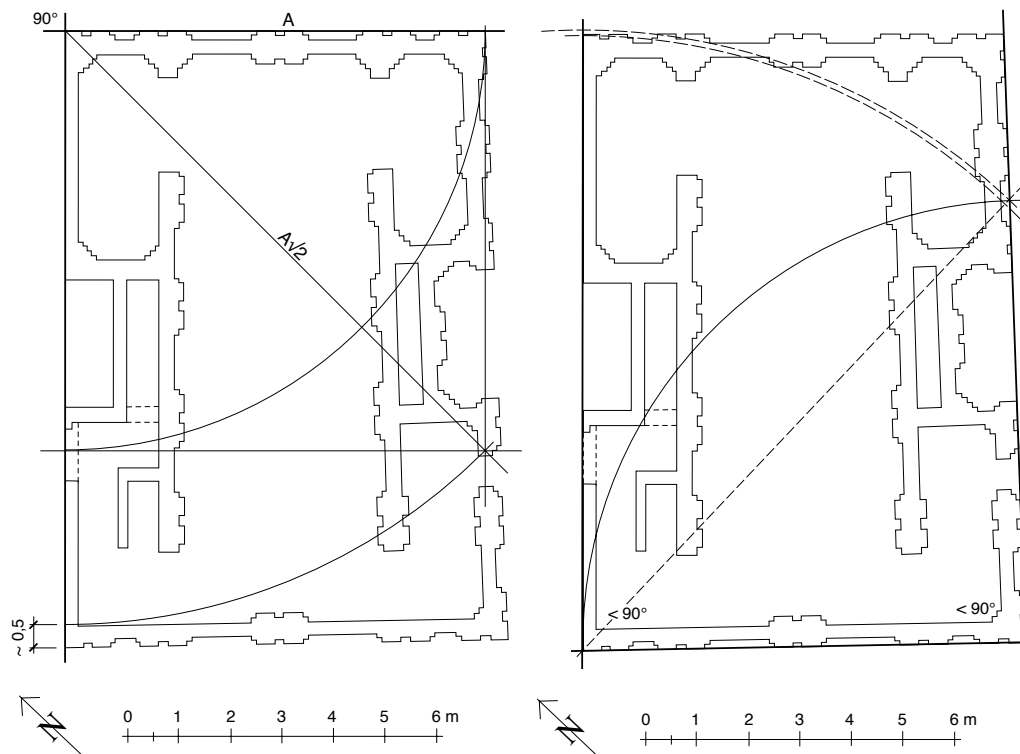


Figure 5 : deux tracés possibles selon $A\sqrt{2}$ à partir de la diagonale rabattue.

D'une façon générale, le plan s'intègre assez bien dans le rectangle formé par la diagonale rabattue du carré né de la longueur du petit côté ; c'est-à-dire qu'il s'intègre très exactement si on démarre la figure à partir de l'angle ouest, mais pas si on commence par l'angle nord ; dans ce cas, le point obtenu s'écarte d'une valeur voisine d'une cinquantaine de centimètres en deçà du point réel.

J'avais mis ces différences sur le compte des irrégularités d'un tracé qui n'était pas aussi précis que ce qu'on aurait pu attendre ; c'est ce que confirme l'analyse méticuleuse de R. Eichmann. Il reste cependant à définir de quel angle on est parti, pour chercher à définir le sens de progression et de la fixation de l'erreur. Spontanément, on voudrait que le point de départ corresponde à l'angle droit parfait, c'est-à-dire l'angle nord ; or, c'est celui justement qui ne paraît pas convenir. Si on part de l'un des deux angles qui paraissent le mieux convenir pour la perfection du tracé – à savoir l'angle sud ou l'angle ouest, mais à un moindre degré – on est alors obligé de convenir que la perfection de l'angle nord serait le fait du hasard ; conclusion qui n'est pas tout à fait satisfaisante. La solution est peut-être encore ailleurs.

En effet, je me demande si, dans le cas présent, et en suivant en grande partie R. Eichmann, une erreur de report, au départ, d'une coudée dans l'établissement du petit côté nord-est, n'a pas été partiellement annulée par le report de la longueur réelle de $A\sqrt{2}$ du carré prévu ; auquel cas, comme le montre le tracé (**fig. 5b**), le rabattement permet de retomber sur le point exact à l'angle ouest.

De toute façon, il faut aussi tenir compte du fait essentiel, et dont on n'a pas toujours clairement conscience, que, si tracé régulateur il y avait, il avait été implanté pour les fondations et, dans ces conditions, l'emplacement des murs au-dessus de ces fondations peut à l'occasion varier un peu, et que la présence d'un décor intégré dans la structure du mur ne doit pas être prise en considération.

Conclusion

Quoi qu'il en soit de la solution retenue pour expliquer les légères variations constatées dans le « Bâtiment Nord » de Tepe Gawra, il me paraît que, si un tracé régulateur a existé, il est possible de le déceler selon différentes procédures – la méthode de l'unité modulaire, la méthode de la diagonale rabattue et sans doute d'autres –, car la rigueur des nombres est la même quelle que soit la démarche suivie, à condition que celle-ci s'appuie effectivement sur les nombres. Ainsi, le fait de détecter un tracé ne signifie pas que la procédure suivie (et qui a permis de le déceler) a été celle appliquée par les anciens.

Mais, concernant la méthode d'approche, M. James Ritter m'a indiqué il y a déjà quelques années⁴⁴ que les anciens n'avaient pas une pensée à proprement parler géométrique, mais qu'ils jouaient sur les nombres, sur l'arithmétique ; dans ces conditions, le tracé $A\sqrt{2}$ qui m'a permis de trouver tant de tracés remarquables ne serait pas la méthode suivie par les anciens. C'est possible.

Mais il faudrait alors m'expliquer quelle suite de nombres permettrait de réaliser les tracés au sol remarquables que j'ai détectés et comment les anciens conduisaient l'implantation de cette (ou de ces) suite(s). Il ne faut pas oublier, en effet, qu'implanter des bâtiments à partir de la diagonale rabattue et, pour réaliser un angle droit, à l'aide du triangle 3-4-5 ou du triangle isocèle, paraît la façon la plus facile de travailler sur le terrain : il suffit d'une corde à nœuds et d'un bâton ; j'aurais en outre tendance à croire que si les Anciens n'étaient pas des géomètres, ils étaient certainement des arpenteurs, puisqu'ils avaient à délimiter des champs et que les instruments que je préconise sont ceux de l'arpenteur. La question reste ouverte.

DONNÉES TECHNIQUES SUR L'IMPLANTATION DU BÂTIMENT

La question des fondations

Comme je viens de le rappeler, il ne faut pas oublier que, lors de l'implantation d'un tracé de bâtiment, ce que l'on cherche d'abord, c'est à placer les murs de fondation ; un tracé régulateur, quand il existe,

44. MARGUERON 2001, p. 323, en note.

s'adresse d'abord à l'implantation de ces dernières quand celles-ci sont prévues. Il convient donc de savoir si des fondations ont été observées. Sinon, peut-on admettre qu'il n'y en ait pas eu ? Ne doit-on pas, au contraire, penser qu'elles étaient, compte tenu de la nature de l'édifice, absolument nécessaires ?

La publication, comme nous l'avons déjà vu, est totalement muette sur cette question. Mais on se souviendra qu'il n'est pas certain que Tobler ait réellement assisté à la fouille de ce niveau : son silence peut simplement être le reflet de son ignorance d'une réalité qu'il n'a pas dominée. Ne convient-il pas alors de s'enquérir de l'existence éventuelle de fondations ? Et tout d'abord, des fondations sont-elles nécessaires ? Personne ne semble s'être interrogé sur cette double question.

Éléments du dossier :

- le relevé ne comporte pas plus d'indication de fondations que le rapport écrit ;
- les niveaux XIV et XII-A, qui ne sont représentés que par des réseaux de fondations, prouvent de façon absolue que les habitants de Tepe Gawra connaissaient leur usage et leur utilité de façon normale ;
- les données architecturales du « Bâtiment Nord » (v. ci-dessous) impliquent la présence d'un étage et donc d'une hauteur de l'édifice telle que des fondations font normalement partie de ce type d'architecture, par ailleurs particulièrement soigné ;
- les redans du « décor » ne peuvent avoir été posés à même le sol comme il apparaît sur les documents (plans et photos) ; compte tenu de l'instabilité d'un sol de terre et des réactions différentes à l'exercice des pressions verticales selon que le mur passe ou non au-dessus d'un mur plus ancien – vestige invisible d'un niveau antérieur de tracé différent – ou dans de la simple terre tassée qui entraîne une ondulation et donc de possibles fissurations du mur, il faut admettre que le mur et ses redans ont été posés sur un soubassement d'une largeur telle qu'il puisse recevoir la totalité de la largeur du mur supérieur avec ses redans extérieurs et intérieurs ; ce soubassement avait donc au minimum quelque 60 à 70 cm d'épaisseur. Or, on ne le voit noté nulle part. Comment est-ce possible ? Il semble qu'il faille revenir de façon plus précise sur l'analyse de ce niveau XIII.

Analyse altimétrique du niveau XIII

C'est l'ensemble de la strate XIII de Tobler qu'il faut analyser à nouveau, alors qu'aucune coupe n'accompagne la publication (**fig. 1**). Les deux auteurs qui se sont intéressés à la stratigraphie n'ont traité qu'en partie le sujet : P. Butterlin⁴⁵ a intégré ce niveau dans sa séquence, mais la méthode qu'il a mise en œuvre, judicieuse pour l'ensemble de la séquence postérieure, ne lui a permis de couvrir qu'une petite partie du secteur, ce qui ne donne pas une superposition très précise de l'architecture, ni une vision large du niveau XIII ; quant à M. Rothmann⁴⁶ qui s'est contenté de dessiner des blocs schématiques pour chaque niveau, sans la moindre information détaillée, il présente un document inutilisable pour notre recherche.

J'ai donc relevé systématiquement les cotes d'altitude sur le plan XI de Tobler et j'ai rassemblé les informations dans le tableau suivant (**fig. 6**). Avant d'interpréter les résultats, il convient de remarquer :

- qu'aucun sol n'est réellement attesté en tant que tel : même si les cotes relevées sont données comme celles des sols, il est clair qu'en l'absence d'installations significatives ces cotes doivent être plutôt comprises comme des arrêts de fouille et non pas comme les sols en usage pour ce niveau ; la différence observée de 80 cm entre les valeurs extrêmes et la pente générale que l'on constate vers le sud-ouest vient appuyer cette interprétation ; je donnerai donc ces cotes avec la mention « sols » pour indiquer qu'il s'agit en fait d'un arrêt de fouille et non pas d'un véritable sol d'occupation ;
- que les cotes des sommets de murs n'indiquent pas forcément le point le plus haut de ceux-ci ;
- que l'on n'a qu'une seule fois en même temps deux cotes associées donnant l'une la base d'un mur et l'autre son sommet.

45. BUTTERLIN 2002, fig. 5 et p. 35.

46. ROTHMANN 2002, fig. 3.1, 3.2 et 3.3.

Ce qui revient à dire que, sauf peut-être pour le petit muret occidental extérieur aux bâtiments où la hauteur du mur semble explicite, il est à peu près impossible d'être totalement certain d'une hauteur de mur ; néanmoins, plusieurs valeurs moyennes s'établissent qui permettent de raisonner sur l'ensemble.

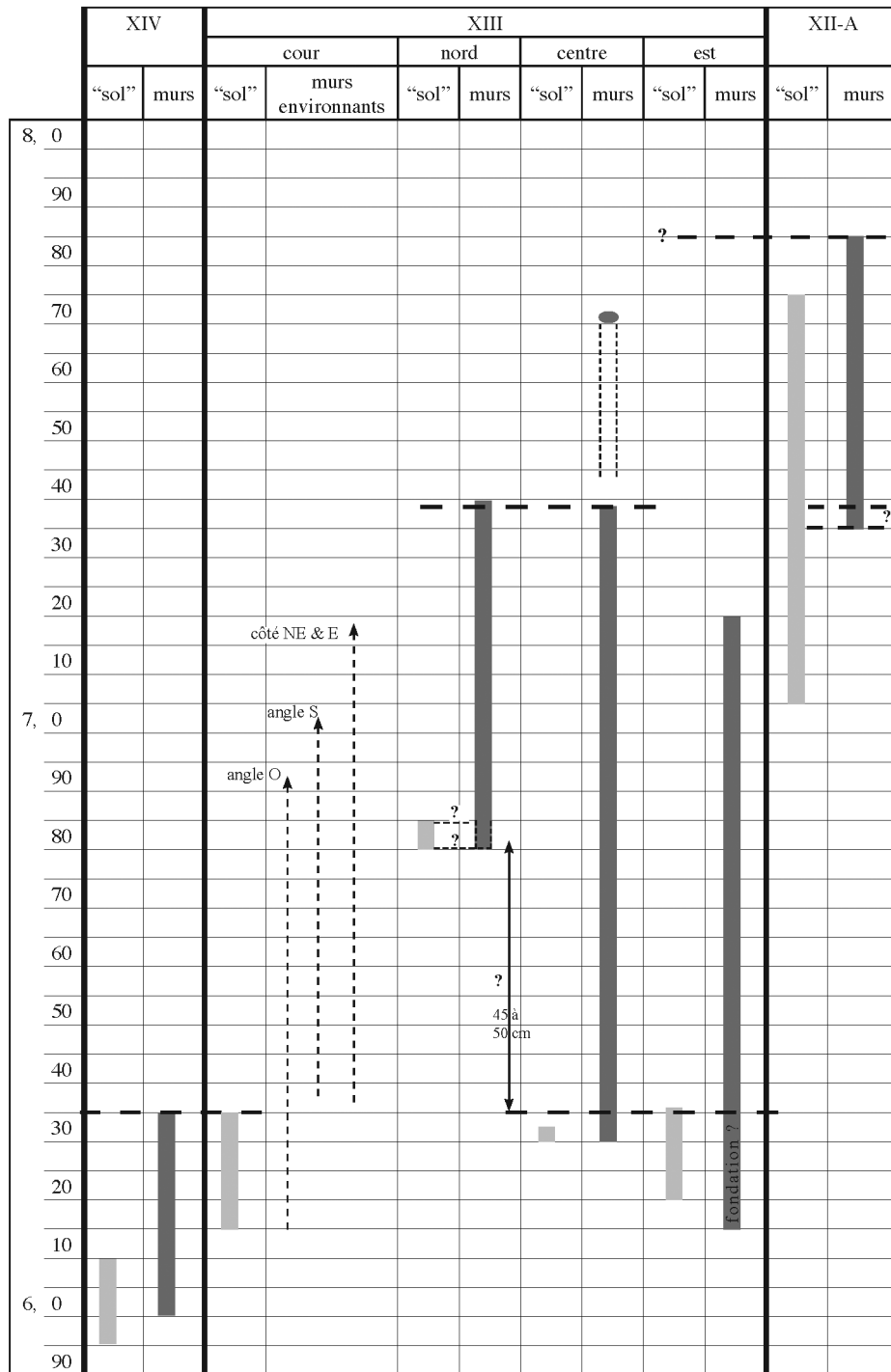


Figure 6 : tableau rassemblant les indications altimétriques des niveaux XII, XIII et XIV ; les niveaux des « sols » (= arrêts de fouille) apparaissent dans une colonne claire, ceux relevés sur les murs dans une colonne sombre ; les niveaux d'arasement se lisent d'eux-mêmes (JOGD).

Les observations stratigraphiques mises en évidence par le tableau sont les suivantes :

Au niveau XIV

1 - le niveau supérieur d'arasement des fondations du niveau XIV (6,35 m) donne nécessairement le niveau minimal de la couche XIII ;

2 - comme on est dans les fondations de cette maison, les cotes des pièces dont la plus haute est 25 cm plus bas que le sommet des murs, ne peuvent – en dépit du sigle utilisé par les dessinateurs – représenter des sols d'usage, mais des arrêts dans le comblement entre les fondations.

Au niveau XIII

3 - les altitudes des « sols » relevées dans la cour se situent entre 6,10 et 6,35 m, donc toutes en dessous de la valeur de l'arasement du niveau XIV : il s'agit donc de points appartenant encore au niveau XIV ;

4 - les murs autour de l'espace ouvert s'élèvent au-dessus de l'arasement du niveau XIV, à 55 cm du côté de l'angle ouest, à 65 cm à l'angle sud, à 90 cm du côté du nord-est et de l'est ;

5 - le « sol » intérieur du « Bâtiment Nord » se situe entre 6,80 et 6,85 m et les sommets de ses murs culminent à 7,01 et 7,38 m : donc, à partir du sol coté, la hauteur restante des murs se situe entre 55 et 60 cm ;

6 - on notera surtout que toutes les cotes inférieures de ce « Bâtiment Nord » débutent 45 cm plus haut que le niveau d'arasement du niveau XIV : que se passe-t-il dans ce secteur sur cette hauteur de 45 à 50 cm qui se trouve sous les cotes du sol de l'édifice ?

7 - la seule cote de « sol » du « Bâtiment Central » se situe à 6,30 m, c'est-à-dire *sous* le niveau d'arasement du niveau XIV ; il appartient donc au niveau XIV ;

8 - en revanche, la hauteur restante des murs irait de cette valeur de « sol » (6,30 m) à 7,70 m pour le mur du côté nord-ouest ; mais, à quelque 3 m plus à l'ouest, la limite supérieure du mur se trouve à 7,28 m, puis en façade à 7,18 m, c'est-à-dire près de 50 cm plus bas : or, la photographie de la pl. XXXIXb ne laisse pas clairement apparaître un tel dénivelé du mur entre ces différents points ; cette cote 7,70 m paraît donc aberrante et doit être éliminée, la hauteur d'arasement devant être ramenée pour ce bâtiment à celle du « Bâtiment Nord », soit 7,40 m environ ;

9 - compte tenu de la seule cote de « sol » connue pour ce « Bâtiment Central » (6,30 m) – appartenant au niveau XIV – et en éliminant la cote aberrante (7,70), cela donne pour les murs de ce bâtiment une hauteur voisine du mètre (6,35 à 7,40 m) ;

10 - dans ces conditions, l'arasement des deux « Bâtiments Nord » et « Centre » se situe à la même hauteur : 7,40 m ;

11 - les « sols » du « Bâtiment Est » se situent entre 6,23 et 6,37 m, donc, au moins pour l'une des cotes, en dessous de la ligne d'arasement du niveau XIV (6,35 m) ; la seconde se trouvant pratiquement au même niveau, il est difficile d'y voir des sols du niveau XIII ;

12 - les sommets des murs du « Bâtiment Est » s'établissent à 7,01 et 7,18 m, ce qui les situe dans la couche normale du niveau XIII, à l'exception toutefois d'une cote à la limite méridionale de conservation de l'édifice qui donne une valeur de 6,16 m qui se situe donc à 15 cm sous l'arasement du niveau XIV et sous les cotes de « sol » repérées, ce qui paraît bien étonnant : il s'agit très certainement à nouveau d'une cote aberrante.

Comment admettre que le sol du « Bâtiment Nord » se situe vers 6,80/6,85 m, c'est-à-dire à mi-hauteur de la couche XIII, alors que les murs des deux autres édifices occuperaient toute la hauteur de la couche ?

Au niveau XII-A (dans le secteur des bâtiments du niveau XIII)

13 - la base des murs semble se situer entre 7,35 et 7,40 m (voir la superposition des murs de l'angle est du « Bâtiment Nord » du niveau XIII – avec cote – et d'un mur du niveau XII-A) ;

14 - la hauteur restante des murs de ce niveau est d'une cinquantaine de centimètres puisqu'on note la cote 7,85 m ;

15 - les cotes des « sols » s'étagent entre 7,04 et 7,76 m : elles se situent donc de façon à peu près égale de part et d'autre de la valeur de l'arasement du niveau XIII ;

16 - l'arasement du niveau XIII à une hauteur voisine de 7,40 m est confirmée par la base des murs du niveau XII-A.

Conclusions

- L'altitude d'arasement des murs de la couche XIV se situe vers 6,35 m ;
- l'altitude d'arasement des murs du niveau XIII se situe vers 7,35/7,40 m ; la couche XIII a environ un mètre d'épaisseur ;
- les niveaux XIV et XII-A sont constitués de murs de fondation ;
- l'arasement de la couche XIII à la hauteur des fondations de XIV implique un travail de nivellement général des ruines de XIV, accompagné de l'élimination de la majeure partie des décombres, suivi de la mise en œuvre de l'ensemble du niveau XIII ;
- aucun sol véritable n'a été détecté en XIV, XIII et XII-A ; le seul possible est celui peut-être associé au « Bâtiment Nord » ;
- la reprise des constructions du niveau XIII se fait immédiatement à partir de l'arasement de la couche XIV : le démarrage apparent du « Bâtiment Nord » à mi-hauteur de la couche est totalement anormal et même impossible : la seule conclusion vraisemblable est que, lors de la fouille, la partie inférieure des murs n'a pas été consignée dans le rapport ou n'a pas été vue ;
- s'agit-il alors de la partie inférieure des murs normaux de la maison (le sol se trouvant à la base) ? ou bien, si on s'appuie sur le cas du « Bâtiment Nord », ne peut-on admettre qu'il s'agisse des fondations dont on a vu qu'elles font curieusement défaut ? Cette dernière hypothèse trouve-t-elle une confirmation dans une autre source documentaire ?

Analyse des photographies

Trois photographies seulement (Tobler) donnent quelques informations, mais elles sont d'importance.

- La pl. XXXVIII-b donne une **vue d'ensemble du « Bâtiment Nord »** (vue vers le nord) ; prise alors que la fouille de l'environnement n'était pas encore avancée, et en particulier celle de la cour, elle illustre assez bien le rapport de cet édifice avec le sol que les fouilleurs ont considéré, à ce stade du développement de la recherche, manifestement comme celui de ce niveau ; on notera que la seconde porte n'est pas percée, mais que le mur est assez abîmé à cet endroit.

- La pl. XXXVIII-a (**fig. 7a et b**) montre **les fondations en pierre du niveau XIV sous la cour du niveau XIII avec l'environnement des murs** (vue en direction du sud-est) ; la partie qui nous intéresse le plus – la façade du « Bâtiment Est » – est malheureusement à l'ombre, mais on reconnaît cependant que les dessins des redans ne descendent pas jusqu'à la base de la fouille et que les seuils des portes paraissent nettement au-dessus de cet arrêt de fouille qui correspond à la couche XIV. C'est là une observation importante, puisqu'elle peut laisser entendre que la partie inférieure du mur est formée par les fondations de l'édifice.

- La pl. XXXIX-b (**fig. 8a et b**) fournit une vue assez plongeante sur **l'ensemble du niveau XIII avec les fondations en pierre au centre de la cour** (vue en direction du nord) ; l'importance du champ embrassé rend assez petits les différents éléments, mais un agrandissement permet certaines constatations de grand intérêt. Parce qu'elle a été prise selon la même direction que la vue du « Bâtiment Nord » (voir ci-dessus), mais à une étape ultérieure de la fouille, elle permet de mieux juger de la position stratigraphique de cet édifice par rapport à l'ensemble du secteur :

- le sol du « Bâtiment Nord » n'a pas été ôté depuis la prise de la photo XXXVIII-b ; mais la fouille s'est enfoncée devant la façade pour atteindre le niveau des fondations arasées de la couche XIV ;
- dans la partie occidentale de la façade (à la hauteur de la pseudo-porte), la fouille a été conduite à l'aplomb du mur et l'on voit clairement que celui-ci descend au-dessous du sol ;

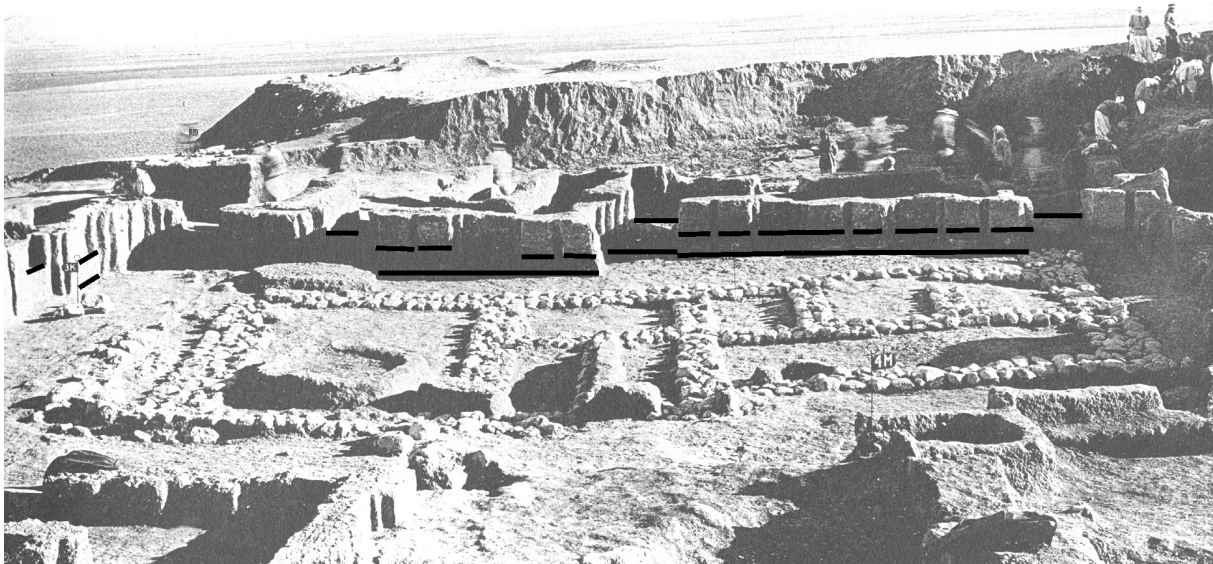


Figure 7 a et b : analyse graphique de la photo XXXVIII-a (AH).



Figure 8 a et b : analyse graphique de la photo XXXIX-b (AH).

- devant la porte et la niche, la paroi s'est écartée des murs, mais on voit très bien que, pour atteindre le niveau XIV arasé, il y a au moins une cinquantaine de centimètres de dénivelé ;
- la façade du « Bâtiment Central » met en valeur d'abord la partie profonde des murs qui n'apparaissent plus avec un décor aussi net, ensuite l'existence d'un arrêt de fouille dans la porte, ce qui semble correspondre à un seuil, enfin l'existence d'un seuil (?) et d'un sol témoin devant la seconde porte ;
- de tels seuils paraissent bien exister aussi dans les portes du « Bâtiment Est » que l'on voit par l'intérieur.

Conclusions

- Les trois bâtiments reposent bien sur des fondations qui ne semblent pas avoir été bien observées lors de la fouille et dont le rapport ne rend pas compte.
 - Le sol d'occupation est sans doute celui qui a été repéré au début du dégagement de cet ensemble à l'intérieur du « Bâtiment Nord » ; il se situe à une altitude voisine de 6,80 m et semble bien correspondre aux seuils des portes.
 - Les fondations ont donc eu une hauteur de l'ordre d'une quarantaine ou d'une cinquantaine de centimètres.
 - S'il n'y a plus de difficultés pour admettre que les trois bâtiments reposaient sur des fondations d'une hauteur raisonnable, il n'a cependant pas été possible de retrouver la largeur de celles-ci ; on ne peut que l'évaluer en raisonnant comme il a été fait plus haut sur la présence des redans (60 à 70 cm).
- Dans ces conditions, l'existence éventuelle d'un étage ne fait plus problème. Mais possède-t-on des indices en sa faveur ?

INDICES EN FAVEUR DE L'EXISTENCE D'UN ÉTAGE

Les indices structuraux : le plan

Le premier indice structural est donné par l'existence de ces quatre grands murs parallèles qui dessinent un ensemble allongé (**fig. 2**) donnant naissance à un édifice formé d'une grande salle centrale bordée de dépendances sur les bas-côtés ; on est en présence d'un système qui s'apparente de très près au plan tripartite, mais ne lui est cependant pas tout à fait conforme en raison de la rupture des murs extérieurs pour former la grande niche. La question est de savoir si cette rupture n'est pas plus apparente que réelle.

Les indices structuraux : les redans du « décor »

Le second indice concerne les redans du décor qui affectent aussi bien les faces extérieures qu'intérieures du mur périmétral, sauf sur certains secteurs, ainsi que certains murs strictement intérieurs⁴⁷. À n'y reconnaître qu'un décor⁴⁸, on limite considérablement l'intérêt que présente ce trait caractéristique des monuments de ce niveau. On a déjà constaté plus haut que la présence d'un redan augmentait ponctuellement l'épaisseur du mur de plus d'une dizaine de centimètres et que, si deux redans se trouvaient de part et d'autre, c'est à un accroissement de plus de 25 cm que l'on assistait ; autrement dit, à cet emplacement précis, le mur, sans doubler d'épaisseur, s'accroît considérablement :

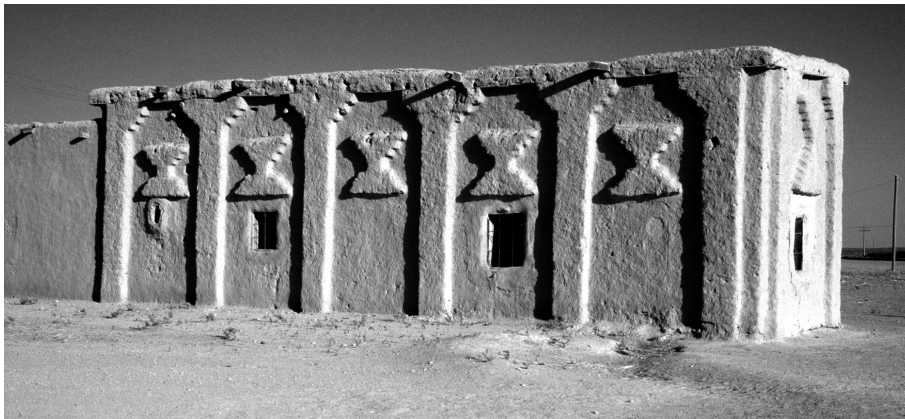
47. SIEVERTSEN 1998 s'est particulièrement attaché, dans un ouvrage très complet et d'un très grand intérêt, à l'étude de chaque occurrence de ce type de décor ; il a finement analysé les exemples de Gawra XIII p. 185-191 et 278-280. Cependant, tout en admettant la fonction structurale qui a donné naissance à ce mode ornemental des redans, il insiste plutôt sur les aspects liés à la fonction décorative.

48. Comme le font Tobler ou Kubba.

de 40 à 65/70 cm. La question est de savoir si l'effet de ce presque doublement de l'épaisseur reste ponctuel ou s'il se répercute sur l'ensemble du mur.

Une observation doit être introduite maintenant dans ce débat. On a le plus souvent étudié ce type de décor en examinant ses effets en plan, mais il est bien évident qu'il se dressait verticalement : s'est-on alors interrogé sur la façon dont il se terminait dans la partie haute ? On a vu que Kubba le faisait apparemment monter jusqu'au sommet des murs, au moins dans certains de ses dessins ⁴⁹ (**fig. 4c**) ; une telle solution est impossible par sa fragilité et par les effets désastreux de l'écoulement des eaux de pluie. En réalité, une seule possibilité existe : c'est qu'à une certaine hauteur, le redan décoratif s'achève et que le mur reprend au niveau le plus large ; le mur atteint alors dans les parties hautes la largeur maximale donnée par l'adjonction du redan au mur primitif. Dans ces conditions, la valeur de résistance du mur aux pressions verticales est celle de son épaisseur maximale en haut et en bas, car le mur est ainsi formé d'un réseau structural continu, un véritable maillage de lignes de force.

Ceci n'est pas une vue théorique : je donne ici le « décor structural » de maisons que j'ai observées à Sheikh Otman dans la vallée du Khabour où la réalité de la solution que je présente est frappante (**fig. 9**).



Figures 9 a et b : décor structural : maison actuelle (1994) de la vallée du Khabour – village de Sheikh Otman. (cl. Margueron).

49. V. ci-dessus p. 205-206.

Il faut cependant bien examiner le mur, car la situation n'est pas la même si le décor est donné seulement par un placage contre le mur de motifs plastiques réalisés à partir de l'enduit, comme dans l'Enceinte Sacrée du palais de la Ville II de Mari. Mais quand le décor est intégré dans la structure, ce qui est le cas pour les édifices du niveau XIII de Gawra, il n'y a aucun doute qu'il participe de l'épaisseur réelle du mur.

Que le mur dans sa globalité prenne la puissance de ses éléments qui apparaissent comme un décor ne doit pas empêcher de constater que les redans par eux-mêmes jouent un rôle important dans l'organisation structurale et qu'ils représentent, pour la plupart d'entre eux, des pôles de réception des charges verticales. Un schéma qui force le trait sur ces « nœuds structuraux » (**fig. 10**) met bien en évidence leur remarquable correspondance de part et d'autre du bâtiment. Même si, comme le remarque R. Eichmann⁵⁰, ils ne sont pas toujours strictement en vis-à-vis, ils représentent les points d'appui de charges supérieures, c'est-à-dire certainement des poutres.

L'escalier (fig. 11 et 12)

Les restes architecturaux et les lacunes de la salle B (**fig. 2**) sont généralement passés sous silence par les auteurs qui se sont occupés de cet édifice ; ce sont pourtant deux éléments essentiels pour le comprendre. Nous avons vu que le mur intérieur avec son retour à angle droit dessinait un petit réduit en cul-de-sac de 0,60 x 1,30 m ; il laisse la place à un passage de 0,70 m de large qui débouche, quant à lui, sur un espace de 1,50 x 0,90 m qui occupe toute la largeur de l'espace B : ce tracé transcrit très exactement au sol le plan des éléments de coffrage d'un escalier à deux volées, la première appuyée contre le mur extérieur, conduisant à un palier – l'espace de 1,50 sur 0,90 – d'où démarrait à une certaine hauteur la seconde volée, en sens inverse.

L'absence de toute marche a certainement rendu difficile l'identification, mais le doute n'est pas permis car aucune autre explication rationnelle ne peut être proposée pour un tel tracé. Peut-on expliquer cette absence de marches ? Assez aisément, car très souvent en architecture de terre, la première volée de marches repose sur de la terre tassée qui remplit l'espace compris entre les murs longitudinaux⁵¹ ; sur cette masse de terre reposent des planches en bois dont chacune forme une marche : les planches étant souvent posées sur la terre tassée sans être toujours introduites dans les montants, il n'en subsiste aucun vestige lors de la disparition du monument ; le bois, s'il n'est pas récupéré, pourrait sans laisser de traces. Dans le cas présent, de la terre tassée avait aussi rempli l'espace à l'emplacement du palier et c'est à partir de la seconde volée qu'une structure en bois du type échelle meunière permettait à elle seule d'assurer la montée jusqu'au niveau supérieur.

50. EICHMANN 1991, p. 98.

51. La Maison Rouge de Mari (MARGUERON 2004 p.174 et fig. 152) et les maisons des sites de la Diyala en donnent plusieurs exemples (par exemple DELOUGAZ, HILL & LLOYD, 1967, pl. 79-A).

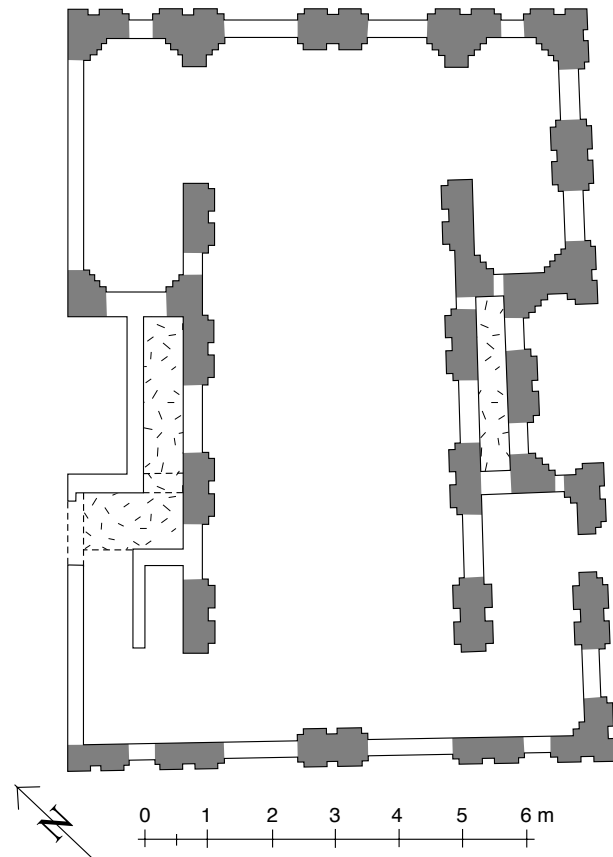


Figure 10 : mise en évidence des nœuds structuraux dans les murs (NB).

L'utilisation très vraisemblable de cette terre tassée – phénomène encore une fois très habituel – permet en outre d'expliquer certaines des lacunes constatées dans les murs. Je voudrais insister sur le fait qu'un fouilleur a pour principe d'enlever la terre pour conserver les murs, c'est là un principe général car la terre est considérée comme du comblement qu'il faut éliminer ; d'ailleurs, si on n'enlevait pas ces terres, on serait dans l'impossibilité de mettre en évidence l'architecture. La cause est donc entendue et aucun procès n'est à conduire. Mais il est bien clair dans ces conditions que, si de la terre a été volontairement placée par les constructeurs dans des parties d'un édifice, au moment du dégagement par le fouilleur, elle est enlevée comme le reste de la terre provenant de comblement accidentel, car il est le plus souvent impossible de distinguer l'une de l'autre. On a donc ôté un élément essentiel de l'architecture sans avoir pu en prendre conscience.

C'est certainement ce qui s'est passé ici à Tepe Gawra et c'est sans doute ce qui a entraîné l'anomalie de l'absence de mur entre le palier et la « fausse pièce », car cette « fausse pièce » était certainement remplie de terre elle aussi, le mur de partition ne devant commencer qu'à partir du palier : les fouilleurs ont été conduits à descendre sans rencontrer l'architecture habituelle. La lacune dans le mur extérieur est moins compréhensible, car là il devait y avoir de la maçonnerie massive : peut-on émettre l'hypothèse d'une lacune créée accidentellement par les fouilleurs abusés par la terre de remplissage voisine dont ils ne pouvaient comprendre la raison ?

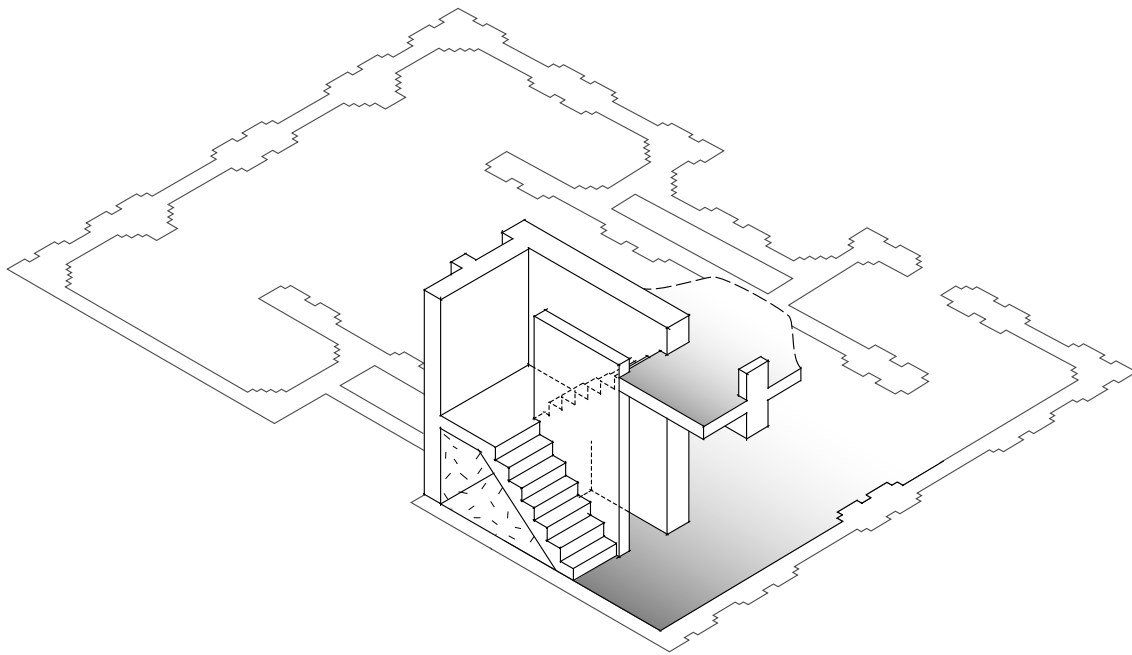


Figure 11 : schéma de principe de l'escalier qui prenait place dans l'espace B du « Bâtiment Septentrional » (NB).

Peut-on évaluer la hauteur de cet escalier ? En partant de la longueur du mur qui sert de noyau (1,30 m) et de l'espace manifestement réservé pour le palier, en évaluant le giron à 25/30 cm et la contremarche à 20 cm (ce sont des valeurs moyennes courantes), on peut placer cinq à six marches dans chacune des volées : le palier serait donc placé vers 1,25 m et l'étage vers 2,50 m. C'est une estimation minimale ; il me semble qu'avec un giron un peu plus court et une contremarche un tout petit peu plus haute on pourrait atteindre sans difficulté un niveau supérieur à 3 m ; mais il faut rester prudent, car il est effectivement toujours possible de jouer sur les dimensions des marches et on ne peut proposer qu'une fourchette se situant sans doute entre 2,50 m et 3,50 m.

Conclusion

La présence d'un étage s'impose donc à partir des données structurales et de la présence d'un escalier ; elle rapproche cet édifice de la série des plans tripartites pour laquelle l'étage est pratiquement partout présent⁵². C'est cet étage qui va nous permettre de comprendre d'autres particularités.

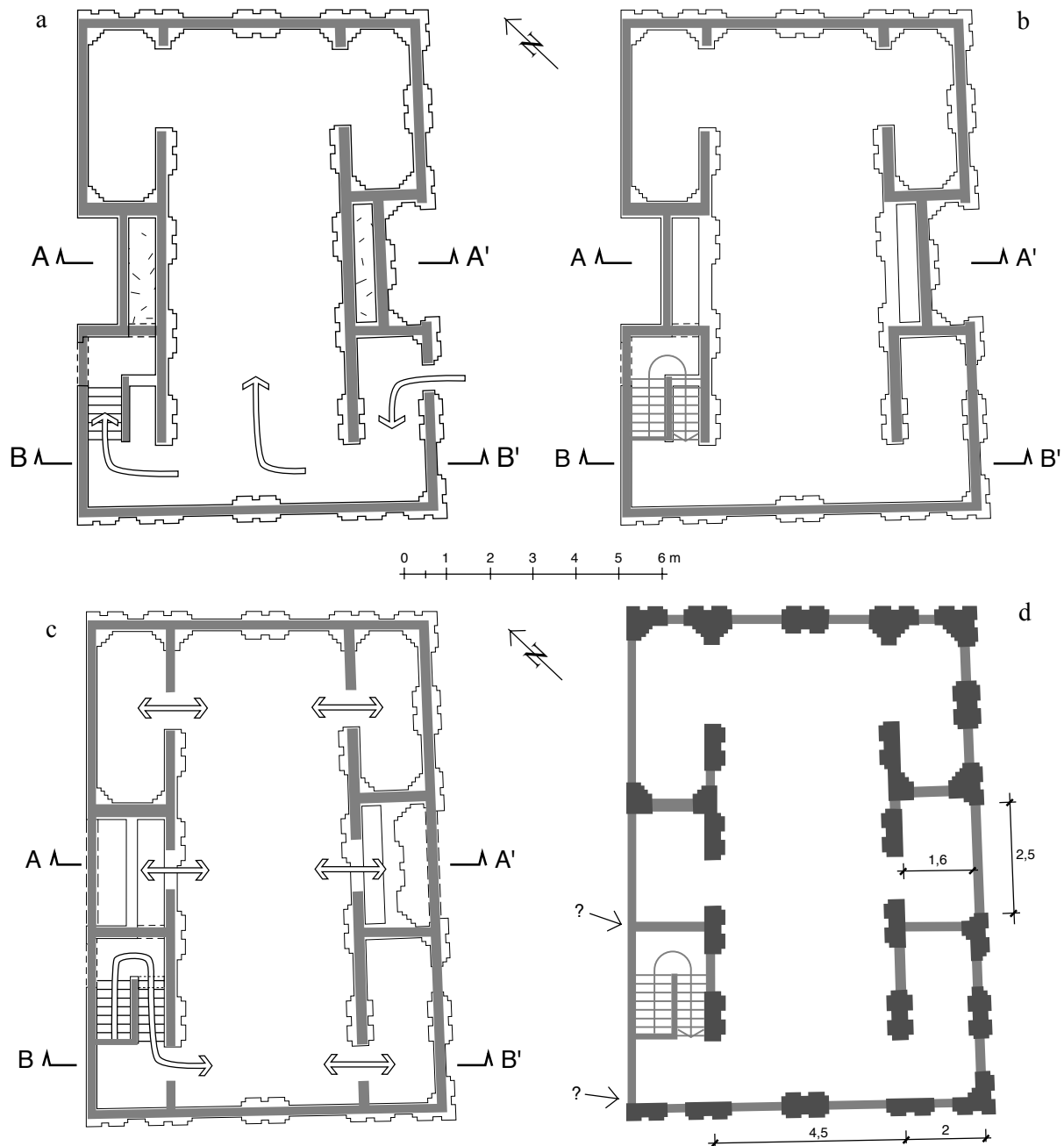


Figure 12 : l'étage. En a : le niveau du rez-de-chaussée avec ses lignes structurales et les circulations. En b : hypothèse d'organisation de l'étage en reportant simplement les données du plan de base au niveau supérieur. En c : organisation de l'étage selon le plan tripartite obtenu par le prolongement des murs extérieurs au-dessus des niches centrales. En d : quelques données métriques permettant de comprendre l'étage et emplacement de deux points qui font difficulté (NB).

52. MARGUERON 1986a et 1986b ; depuis ces deux études, j'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de réexaminer la question pour cette série tripartite et pour la plus grande partie de l'architecture syro-mésopotamienne : la conclusion est toujours la même.

ORGANISATION SPÉCIFIQUE DE L'ÉTAGE (fig. 12 et 13)

Comment se présentait-il ? La question se pose réellement. Spontanément, on songe à reproduire tout simplement le plan du rez-de-chaussée au niveau de l'étage, parce que c'est le système le plus simple pour résoudre le problème des descentes de forces par l'intermédiaire des murs porteurs. Cependant, si cette démarche est souvent acceptable, il ne faut pas l'appliquer sans prendre en considération les particularités du plan qui ne paraissent pas être en accord avec la restitution obtenue. Dans le cas présent, cette démarche conduit à prolonger la grande niche extérieure vers le haut ; se pose alors le problème de la façon dont s'achève sa partie supérieure.

Le problème de la niche

Il est en effet pratiquement impossible que l'échancrure que forme la niche se développe jusqu'en haut du bâtiment, comme l'a suggéré I. Kubba : la nécessité d'assurer l'écoulement des eaux de pluie reçues par la terrasse sans provoquer de destruction de la maçonnerie rend cette solution irréaliste. Le

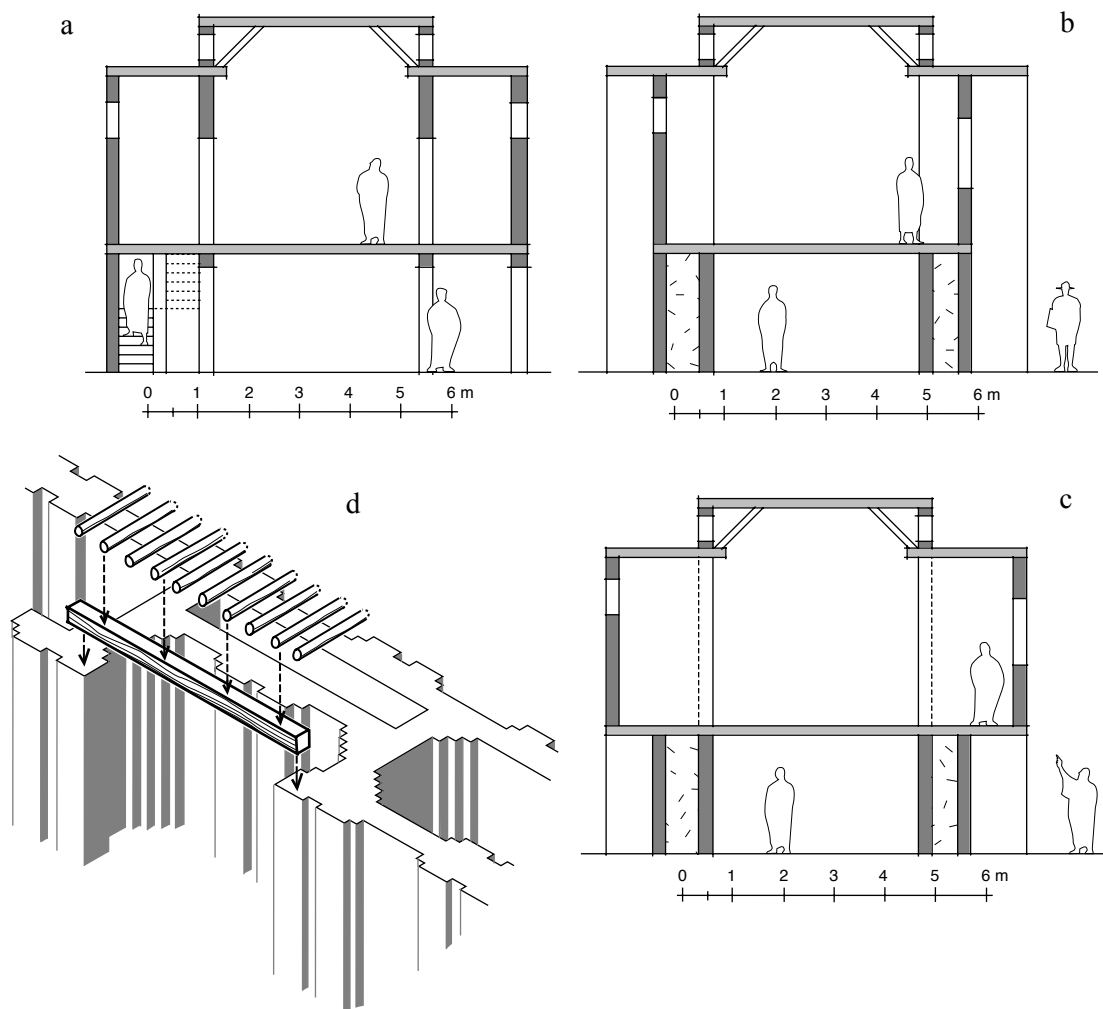


Figure 13 : coupes au travers du « Bâtiment septentrional ». En a : coupe passant par l'escalier et la porte d'entrée. En b : coupe passant par le centre à l'emplacement des fausses pièces selon l'hypothèse du strict report en altitude du plan au sol. En c : schéma de l'organisation structurale du contact entre le sommet de la niche centrale du niveau inférieur et le sol de l'étage, éventuellement utilisé comme balcon. En d : coupe selon l'hypothèse d'une pièce se trouvant au-dessus de la niche et ouverte sur la place par une fenêtre à balcon (NB).

sommet de cette niche est certainement couvert : mais à quelle hauteur ? au sommet de l'étage ou à la base de celui-ci ? Cette dernière solution est préférable car, outre que la première provoquerait une rupture verticale dont on voit mal la fonction et la qualité esthétique, celle-ci, qui offre de surcroît un équilibre assez remarquable, permet de donner un sens à certaines caractéristiques du plan restées inexplicables jusqu'à maintenant.

La question des deux « fausses pièces »

Au moment de l'analyse du plan (voir ci-dessus p. 202-203) j'ai souligné l'anomalie que représentent les deux « fausses pièces » dans la structure de l'édifice. Apparemment, rien ne justifie cette particularité qui généralement est passée sous silence ; seul, à ma connaissance, I. Kubba⁵³ la signale en suggérant d'y voir une conduite d'aération interne dont la prise se ferait nécessairement au niveau du sol. Mais rien n'a été signalé par les fouilleurs permettant une telle fonction : cette interprétation ne tient donc pas.

Pour ma part, je ne vois qu'une explication : il s'agit d'un renforcement structural des façades avant et arrière qui porte l'épaisseur du mur à près de 1,50 m, ce qui apparaît comme un renforcement considérable, placé en vis-à-vis, à la hauteur des deux niches et s'intégrant dans l'organisation symétrique de l'édifice. Compte tenu des liens de ces « fausses pièces » avec les longs murs du bâtiment, il apparaît que l'objectif était de créer une surface d'environ 5,25 m² permettant de recevoir la première série des poutres en appui transversal franchissant la grande salle centrale et une seconde en débord vers l'extérieur au-dessus de la niche, mais qui s'appuyait vraisemblablement sur une (ou plusieurs) poutre(s) installée(s) dans le prolongement des murs de façade. L'accroissement de la superficie d'appui a sans doute été voulue pour permettre aux poutres transversales d'être pratiquement jointives ; quant aux poutres, d'une portée de 2,50 m, établissant un pont entre les murs de façade, elles prolongent en quelque sorte la ligne structurale de ce mur de façon continue (**fig. 13-d**).

Organisation intérieure

Si l'on adopte cette solution, il devient clair que l'on retrouve à l'étage le plan tripartite traditionnel avec bas-côtés latéraux divisés en trois espaces similaires accessibles par la salle centrale, l'un (au nord-ouest) étant consacré à l'escalier (**fig. 12-c**). L'éclairage était certainement assuré par les claires-voies habituelles, les longs murs intérieurs s'élevant au-dessus de la couverture des bas-côtés, comme il est de règle dans le système tripartite ; mais un éclairage complémentaire pouvait provenir des fenêtres percées dans la façade avant ou arrière. Comme on le voit, il a fallu très peu de chose – des poutres de plus de 2,50 m de long enjambant la grande niche centrale – pour retrouver à l'étage l'organisation tripartite classique ; ce qui revient à dire que le plan de base du « Bâtiment Nord », malgré l'apparence, répond très exactement au concept tripartite et que celui-ci ne s'écarte en rien de la tradition.

Aspect extérieur : un balcon ?

L'une des premières conséquences de cet aménagement structural au-dessus des « fausses pièces » est d'avoir fixé la hauteur des grandes niches extérieures au niveau du sol d'usage de l'étage – ces niches deviennent alors à peine plus hautes (entre 3 m et 3,50 m) que large (2,50 m) – et de placer ainsi un cadre équilibré au centre de la façade.

La question qui se pose alors est la suivante : que se passe-t-il au-dessus de la niche ? Aucun indice ne permet de l'inférer à coup sûr et l'on peut imaginer une simple surface rythmée sur toute la longueur de la façade par des ouvertures plus ou moins grandes, destinées à assurer l'éclairage des pièces latérales de l'étage ; mais il me semble cependant que l'on peut souligner :

53. KUBBA 1987, p. 122.

- le souci des constructeurs de mettre l’accent sur le centre de la façade en créant un vide qui pourrait mettre en valeur un aménagement situé exactement au-dessus ;
- la parfaite symétrie à partir de ce vide ;
- la volonté de remettre en place au niveau supérieur le plan tripartite (donc en transformant la niche) ;
- la nécessité certainement impérieuse de renforcer le sol de l’étage à cet emplacement ;
- en somme, la mise en place d’un cadre architectural propice à une mise en scène, sorte de lieu de représentation.

Tout ceci m’engage à me demander si nous n’aurions pas là un aménagement du type fenêtre avec balcon (fig. 14) à partir duquel une personne ou plutôt un groupe de personnes – si l’on songe au renforcement du sol –, pouvait être présenté à des gens qui se trouvaient en contrebas sur la place.

Ce n’est qu’une suggestion qui a pour elle de s’intégrer dans une façade architecturale connue par son contact avec le sol et qu’il n’est nullement nécessaire de modifier pour installer la solution proposée, et dont la symétrie s’organise par rapport à un vide selon les modalités esthétiques habituellement mises en œuvre par les architectes.

CONCLUSION

Vision finale du Bâtiment Septentrional restitué (fig. 14)

Image globale. De l’espace à ciel ouvert qui le précède – place ou cour – on voyait la façade d’un édifice à un étage dont la hauteur devait culminer à quelque 7 ou 8 m, dont l’aspect était dominé par la présence des redans et d’une niche profonde qui occupaient la hauteur du niveau inférieur ; au niveau supérieur, un balcon surmontait peut-être la niche ; sinon, des fenêtres rythmaient la partie visible de l’étage. On est frappé de l’exceptionnelle perfection de la symétrie qui, organisant cette façade, exprime un art architectural de haut niveau.

Cependant, cette façade n’a été vue dans sa totalité que pendant une partie de l’existence du « Bâtiment Nord » ; en effet, un certain temps après sa finition, son extrémité nord-est a été masquée par le « Bâtiment Central » et l’on ne la voyait plus que sur une longueur de 7,50 m à partir de l’angle

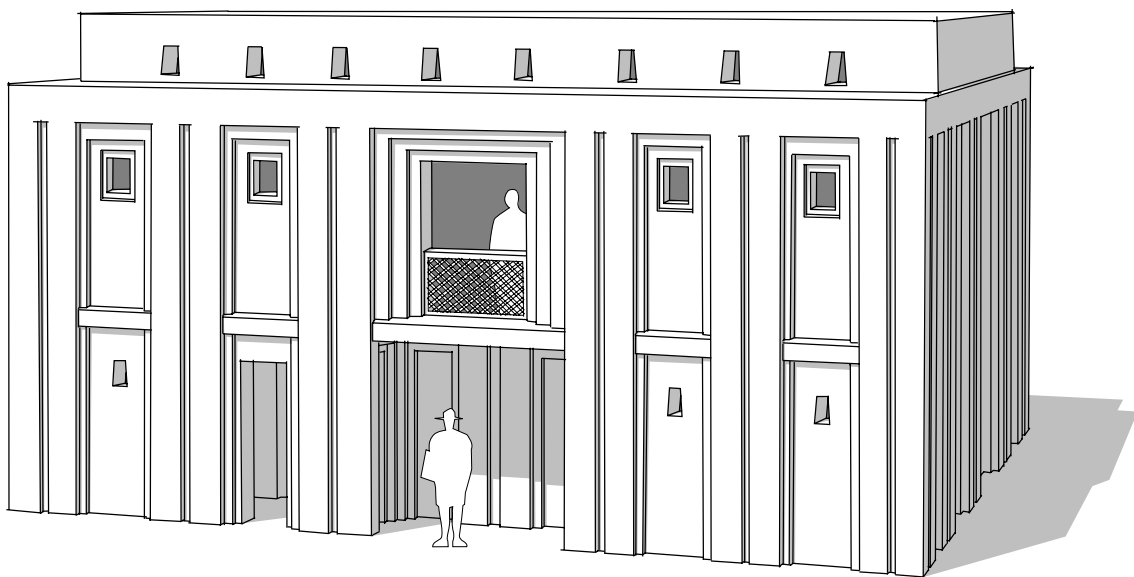


Figure 14 : proposition concernant la façade du « Bâtiment Septentrional » avec une fenêtre à balcon au milieu de la façade au niveau supérieur (NB).

sud-ouest, soit une section pourvue de la porte et de la grande niche qui n'était plus en position d'axe central définissant une symétrie. Une telle transformation est assez étonnante, mais elle trouve peut-être une explication (voir ci-dessous).

L'ensemble de l'édifice reste régi morphologiquement par le plan tripartite qui, bâtard au niveau du contact avec le sol, est rétabli dans sa plénitude à l'étage ; le décor lui donne une apparence très inhabituelle à cette époque.

À l'issue de cette analyse, définissons, dans cette proposition de restitution,

1. **ce qui est certain** (car fondé sur la pure logique architecturale déductive) :

– un édifice pourvu d'un étage sur plan tripartite ;

– réalisation à partir d'un tracé régulateur ;

– adaptabilité du tracé régulateur avec introduction d'une grande niche médiane dans la façade qui ne se développait certainement pas sur toute la hauteur de la façade ;

– une organisation structurale qui joue avec les contraintes pour en faire aussi un décor.

2. **ce qui est encore du domaine de l'hypothèse**⁵⁴ :

– la fenêtre et son balcon.

Interprétation d'ensemble du niveau XIII (fig. 15)

À l'issue de cette analyse, il faut revenir au niveau XIII, car certains des nouveaux traits du « Bâtiment Nord » ne sont pas sans conséquence pour la compréhension que l'on peut en avoir.

Premier point : il n'y a pas plus d'indice de sacralité dans les deux autres édifices dégagés autour de la place que dans le « Bâtiment Nord » et ce, pour les mêmes raisons ; il faut donc abandonner toute idée d'acropole religieuse⁵⁵.

Second point : sur le plan archéologique, l'analyse des photographies a bien montré qu'un seul niveau de sol, qui correspond à celui du « Bâtiment Nord », a existé pour l'ensemble du niveau XIII.

On a déjà noté la qualité architecturale remarquable de l'ensemble des bâtiments organisés selon un dispositif qui, même s'il a fait l'objet d'une construction en plusieurs étapes indépendantes, met en évidence une réelle unité de l'ensemble.

Il faut donc maintenant s'interroger sur les étapes qui ont rythmé l'aménagement de cet ensemble. L'observation de fouille qui montre que l'angle nord-ouest du « Bâtiment Central » est venu s'appliquer contre la portion orientale de la façade de « Bâtiment Nord » en recouvrant les redans indique bien que le second est postérieur au premier. Mais le « Bâtiment Nord » est-il le plus ancien de tous⁵⁶ ? Même si elle est difficile à prouver, cette possibilité me paraît raisonnable.

En effet, depuis la publication de la fouille, on a l'habitude de considérer que trois édifices distincts bordent trois des côtés de l'espace à ciel ouvert. Cependant, l'angle sud-est du « Bâtiment Central » ne correspond pas symétriquement à l'angle nord-ouest et l'on ne voit pas très bien les raisons d'une telle dissymétrie dans un ensemble qui est dominé par le principe de symétrie, ni les indices d'un raccordement des deux édifices (qui apparaissent si clairement entre les « Bâtiments Septentrional » et « Central ») : les deux murs du « Bâtiment Central » et du « Bâtiment Oriental » qui sont en connexion pourraient bien être en continuité structurale. Dans ce cas, les deux bâtiments n'en feraient qu'un et il n'y aurait pour eux qu'une seule phase de construction ; l'indice est ténu, il ne me paraît pas irrecevable.

54. L'existence d'un tel système est connue dans l'architecture égyptienne sous la forme de la fenêtre d'apparition ; il est à peu près certain qu'on peut le déduire dans de nombreux cas de l'architecture mésopotamienne – je reviendrai sur cette question prochainement – et la fenêtre où apparaît un personnage est bien connue dans l'iconographie levantine.

55. Ce que confirme l'observation rapportée par TOBLER 1950, p. 34 de l'existence de tombes dans le Bâtiment Est.

56. Ce n'est pas la thèse de TOBLER 1950, p. 35, qui en fait le plus récent. En revanche KUBBA 1987, p. 124 le reconnaît comme le plus ancien.

Mais il est une autre observation qu'il faut avancer dans le débat : pourquoi avoir associé le « Bâtiment Nord » et le « Bâtiment Central » par un angle (fig. 1 et 15) ? Je ne crois pas que cette question ait été posée jusqu'à maintenant et pourtant elle est essentielle, car on voit mal ce qui a pu conduire l'architecte à adopter ce parti qui amputait d'un tiers la façade du « Bâtiment Nord », détruisait son harmonie en annulant l'axe de symétrie. Je ne vois qu'une seule raison qui ait pu conduire un architecte à réaliser une telle anomalie par rapport à ce qui avait été édifié avec succès dans un premier temps : c'est la volonté d'opérer une relation à l'étage entre les deux édifices par les pièces qui surmontaient D et 12 du rez-de-

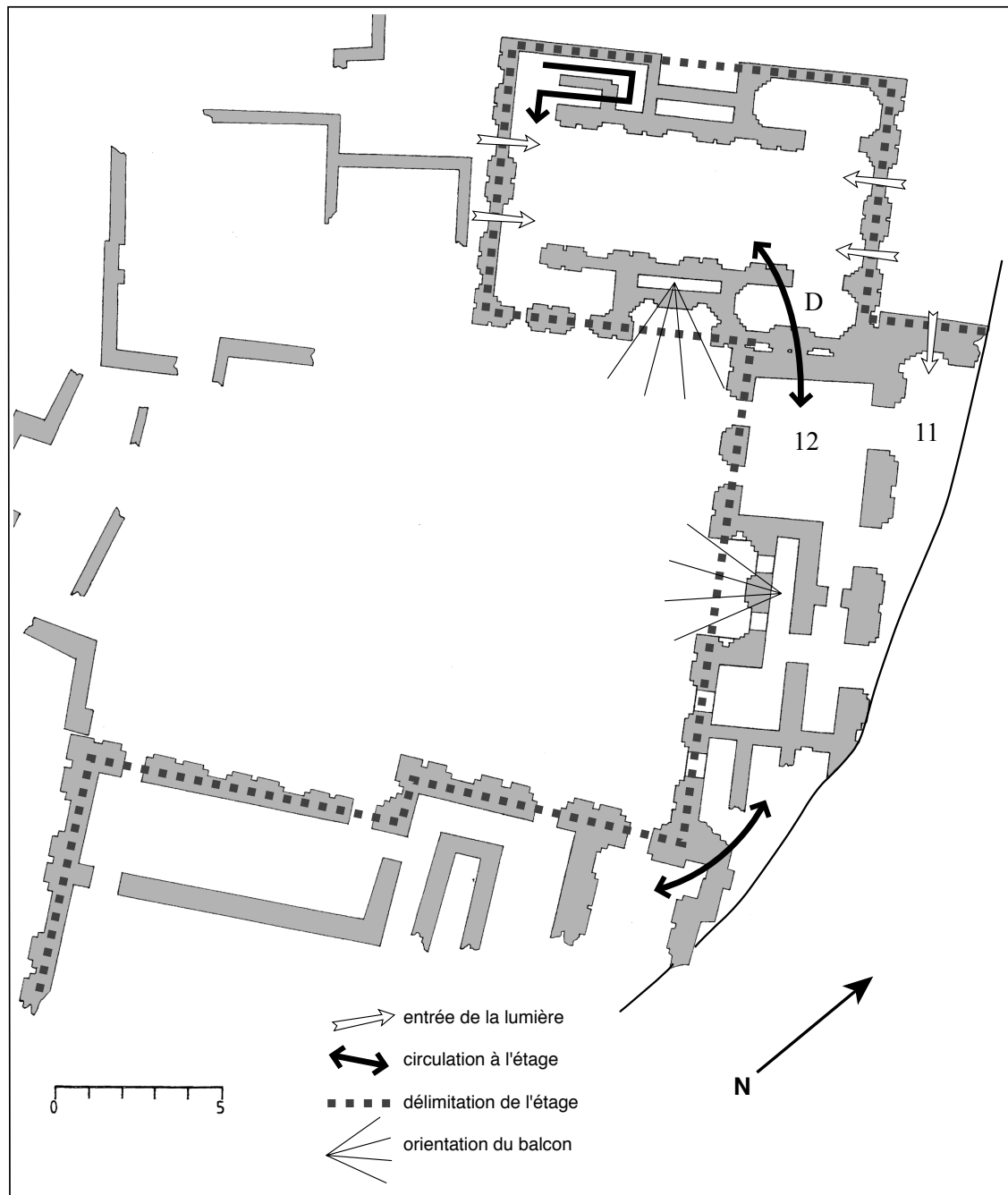


Figure 15 : schéma d'organisation d'ensemble du niveau XIII avec ses trois corps de bâtiment reliés par des circulations à l'étage et les emplacements de deux fenêtres ouvrant sur la place (AH).

chaussée ; pour établir une telle relation avec des édifices indépendants que l'on plaçait à angle droit (pour se conformer à la morphologie de l'espace à ciel ouvert, et parce qu'il était nécessaire de préserver des faces extérieures comme prise de jour – en particulier pour assurer un éclairage latéral pour la grande pièce 11 du « Bâtiment Central » ou pour maintenir celui de la pièce centrale du « Bâtiment Septentrional »), il fallait impérativement qu'un angle s'encastre dans un autre ⁵⁷.

On voit les conséquences de cette observation. À partir du moment de la transformation, l'étage du « Bâtiment Septentrional » s'intégrait dans un système beaucoup plus complexe puisqu'il communiquait avec l'étage du « Bâtiment Central » ⁵⁸ ; donc l'ensemble bâti du niveau XIII doit être interprété selon une optique tout à fait nouvelle. Et comme la même relation angulaire, encore visible par leur point de contact, malgré l'érosion, s'impose entre le « Bâtiment Central » et le « Bâtiment Oriental », même s'ils ont été construits d'une seule venue, et met en évidence une articulation entre les deux édifices, cela signifie qu'il existe là aussi une circulation au niveau supérieur.

Finalement, les étages de chacun des bâtiments étaient reliés par une circulation et chaque édifice se comporte comme un corps de bâtiment dans un ensemble complexe et non comme un édifice autonome (fig. 15).

Chronologie de l'évolution du niveau XIII

Dans ces conditions, la chronologie de l'aménagement de la place avec ses différents édifices doit pouvoir correspondre au schéma suivant :

- dans un premier temps, après un nivellement général des ruines du niveau XIV, construction des fondations du « Bâtiment Nord », suivie d'un comblement à l'aide de terres rapportées jusqu'à une hauteur voisine de 50 cm où s'établit le sol d'occupation, puis construction des superstructures de l'édifice avec son étage et sa façade organisée selon l'axe de symétrie donné par la grande niche centrale ;

- dans un second temps, on a voulu multiplier par trois le volume de l'édifice ; on l'a fait selon le procédé traditionnel de l'époque, qui consistait à ajouter à la première unité une ou deux autres unités structurales de même nature ;

- à la fin de la seconde étape d'aménagement du niveau XIII, il n'y a plus qu'un seul bâtiment complexe entourant un espace à ciel ouvert.

Reconstruction à l'identique de la façade du bâtiment septentrional

Il existe un argument puissant en faveur de cette évolution : l'organisation de la façade du « Bâtiment Septentrional » se retrouve exactement dans la façade du « Bâtiment Central » et non dans celle du « Bâtiment Oriental ».

La façade du « Bâtiment Central » présente en effet exactement la même division ternaire et la même symétrie par rapport à une niche centrale et l'on peut affirmer que les deux façades se présentaient avec les mêmes traits généraux, même pour les parties manquantes. Dans ces conditions, parce que l'extension du bâtiment devait annuler la rigueur de la façade du « Bâtiment Septentrional », et peut-être même sa fonction (puisque la façade est amputée d'un tiers), il était indispensable de la réaliser à nouveau sur la nouvelle façade. C'est ce qui a été exécuté et, à mon sens, cela se justifie non pour une simple raison d'équilibre et d'harmonie, mais certainement parce qu'un élément indispensable se trouvait au-dessus de la niche : j'y verrais volontiers une justification supplémentaire pour le balcon que

57. Sinon il eût fallu établir un passage aérien.

58. On pourra bien entendu objecter que l'étage du « Bâtiment Central » n'a pas été prouvé par l'analyse : il est vrai. Mais rien ne distingue ces deux édifices sur le plan des principes constructifs et les conclusions portant sur l'un peuvent être reportées sur l'autre édifice et ce, d'autant plus que l'épaisseur des murs du « Bâtiment Central » est supérieure à celle du « Bâtiment Nord » et donc encore mieux susceptible de répondre aux pressions d'un étage.

je propose et qui, à lui seul, commandait l'ensemble de l'organisation de la façade. Si cette organisation répondait à une logique propre à chaque bâtiment, on devrait la retrouver aussi en façade du « Bâtiment Oriental » : comme il n'en est rien, il est clair que ce troisième édifice n'est pas indépendant et qu'il est associé étroitement au « Bâtiment Central » qui est le seul à posséder alors la façade considérée comme essentielle.

Image du niveau XIII

À l'issue de ces observations et des restitutions proposées, le niveau XIII apparaît comme formé d'un grand édifice construit en deux temps, entourant un espace à ciel ouvert ; il est composé de trois corps de bâtiments reliés les uns aux autres. L'ensemble se devait de posséder une façade de prestige qui a été déplacée lors de la phase d'extension et réinstallée en position centrale avec comme point focalisateur le balcon.

L'absence de tout signe de sacralité revient à dire que l'on ne peut y reconnaître un grand sanctuaire à plusieurs foyers, mais un ensemble homogène, qui tend à se constituer en bâtiment complexe, apparemment civil et de prestige. Dans ces conditions, les trois édifices apparaissent comme structurellement autonomes, mais vraisemblablement liés entre eux par une circulation au niveau supérieur ; ils forment donc une seule unité réelle.

Comparaisons

À ce point de la réinterprétation du niveau XIII, il faudrait engager une étude minutieuse des différents niveaux de Tepe Gawra, plus particulièrement des suivants où il ne semble pas que l'on puisse reconnaître aucun des traits spécifiques qui caractérisent l'architecture de ce niveau XIII tels qu'ils viennent d'être définis.

En revanche, des ressemblances fortes existent avec certains traits de l'architecture de l'époque d'Uruk (tout particulièrement Uruk IV), soit à Uruk même en pays sumérien, soit dans la vallée de l'Euphrate à Kannas/Habuba ou à Aruda. On notera par exemple l'usage de piliers structuraux – ici les nœuds des redans – réunis ou non par des murs plus étroits, l'association de différents bâtiments autonomes fondés sur le plan tripartite pour former un ensemble autour d'un espace à ciel ouvert et reliés entre eux par une circulation à l'étage (par exemple Uruk IV-C, ou Tell Kannas), et, malgré les lacunes, dans ce qui subsiste du « Bâtiment Oriental » les éléments des édifices en T d'Uruk⁵⁹. Si le regard se porte vers l'architecture de la grande cité méridionale, il convient cependant de laisser une certaine originalité à Tepe Gawra. Mais établir un lien entre Tepe Gawra XIII et Uruk IV paraît bien impossible compte tenu du millénaire, ou peu s'en faut, qui sépare les deux moments.

Il n'empêche que, par l'utilisation systématique d'un seul principe constructif jouant à la fois pour l'organisation structurale et le décor, et par le fait que jusqu'à ce jour le principe d'un espace à ciel ouvert entouré de bâtiments autonomes reliés entre eux par un cheminement à l'étage est attesté pour la première fois dans la Mésopotamie septentrionale et non à Uruk, il s'avère que le niveau XIII de Tepe Gawra tient une place de tout premier plan dans l'histoire de l'architecture.

59. Ces vues ont été développées dans un cours donné à l'École pratique des hautes études.

BIBLIOGRAPHIE

- AURENCHÉ (O.)
1981 *La maison orientale, l'architecture du Proche-Orient ancien des origines au milieu du quatrième millénaire*, 3 vol., Paris.
- BUTTERLIN (P.)
2002 « Réflexions sur les problèmes de continuité stratigraphique et culturelle à Tepe Gawra », *Syria*, 79, p. 7-51.
- DELOUGAZ (P.), H. D. HILL & S. LLOYD
1967 *Private Houses and Graves in the Diyala Region*, Oriental Institute Publications 88, Chicago.
- EICHMANN (R.)
1991 *Aspekte prähistorischer Grundrissgestaltung in Vorderasien*, Mayence.
- FOREST (J.-D.)
1983 *Les pratiques funéraires en Mésopotamie du V^e millénaire au début du III^e, étude de cas*, Paris.
1991 « Le système des mesures de longueur obeidien, sa mise en œuvre, sa signification », *Paléorient*, 17/2, p. 161-172.
1999 *Les premiers temples de Mésopotamie 4^e et 3^e millénaire*, BAR Int. Series 765, Oxford.
2001 « De l'anecdote à la structure : l'habitat de la culture de Gawra et la chefferie nord-mésopotamienne », dans C. BRENIQUET & Chr. KEPINSKI éd., *Études Mésopotamiennes, Recueil de textes offerts à Jean-Louis Huot*, Paris, p. 177-196.
- HEINRICH (E.)
1950 « Die Stellung der Uruktempel in der Baugeschichte », *Zeitschrift für Assyriologie*, NF 15, p. 21-44.
1982 *Die Tempel und Heiligtümer im alten Mesopotamien*, Denkmäler antiker Architektur 14, Berlin.
- KUBBA (I.)
1987 *Mesopotamian Architecture and Town Planning*, 2 vol., BAR Int. Series 367, Oxford.
1998 *Architecture and Linear Measurement during the Ubaid Period in Mesopotamia*, BAR Int. Series 707, Oxford.
- MARGUERON (J.-Cl.)
1983 « La Maison Ronde de Tepe Gawra », Notes d'archéologie et d'architecture orientales 2, *Syria*, 60, p. 12-24.
1986a « Quelques remarques concernant l'architecture monumentale à l'époque d'Obeid », dans *Préhistoire de la Mésopotamie*, Colloques Internationaux du CNRS, Paris, p. 349-377.
1986b « Notes complémentaires sur la question de l'étage », dans *Préhistoire de la Mésopotamie*, Colloques Internationaux du CNRS, Paris, p. 447-458.
1991 « Sanctuaires sémitiques », dans *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, XI, Paris, col. 1104-1258.
1995 « L'organisation architecturale du temple oriental : les modalités de la rencontre du profane et du sacré », dans *Le temple, lieu de conflit, Actes du Colloque de Cartigny, 1991*, Genève- Louvain, CEPOA, p. 35-59.
2001 « Aux origines du plan de Babylone », dans C. BRENIQUET & Chr. KEPINSKI éd., *Études Mésopotamiennes. Recueil de textes offerts à Jean-Louis Huot*, Paris, p. 323-345.
2004 *Mari, métropole de l'Euphrate, au III^e et au début du II^e millénaire av. J.-C.*, Paris.
2005 « Le temple dans la civilisation syro-mésopotamienne : une approche généraliste », dans *La casa del Dio, il tempio nella cultura del Vicino Oriente Antico, Convegno Internazionale, Milano, 2004*, Milan, Centro Studi del Vicino Oriente, p. 5-29.
à paraître 1 « Le Temple et le Sacré à la fin du V^e et au début du IV^e millénaire à Tepe Gawra ».
à paraître 2 « À propos de la Maison Ronde de Tepe Gawra : approche méthodologique de la restitution architecturale ».
- PIGGOTT (S.)
1961 *The Dawn of Civilization*, New York et Londres.
- ROTHMANN (M. S.)
2002 *Tepe Gawra: the Evolution of a Small Pre-historic Center in Northern Iraq*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- SIEVERTSEN (U.)
1998 *Untersuchungen zur Pfeiler-Nischen-Architektur in Mesopotamien und Syrien von ihren Anfängen im 6. Jahrtausend bis zum Ende der frühdynastischen Zeit, Form, Funktion und Kontext*, 2 vol., BAR Int. Series 743, Oxford.
- SPEISER (E. A.)
1935 *Excavations at Tepe Gawra 1*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- TOBLER (A.)
1950 *Excavations at Tepe Gawra 2*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.